

Ministère de la Communauté française

ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique

Service général des Affaires pédagogiques, de la Recherche en pédagogie et du
Pilotage de l'enseignement organisé par la Communauté française

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE DE PLEIN EXERCICE

HUMANITES PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

TROISIEME DEGRE

Secteur : **Construction**

Groupe : **Parachèvement du bâtiment**

PROGRAMME D'ETUDES DE L'OPTION DE BASE GROUPEE :

PEINTRE H/F

211/2003/249

AVERTISSEMENT

Le présent programme est d'application, au 1^{er} septembre 2003, dans les deux années du troisième degré de l'enseignement secondaire professionnel.

Ce programme figure sur Restode, serveur pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française.

Adresse : <http://www.restode.cfwb.be>

Il peut en outre être imprimé au format PDF.

TABLES DES MATIERES

Le Peintre H/F 3

Grille – horaire 7

LE PROGRAMME D'ÉTUDES

1. Introduction	8
2. Articulation du programme	10
3. Conseils méthodologiques et pédagogiques généraux	11
4. Conseils méthodologiques et pédagogiques spécifiques	12
5. Exemples de situations d'apprentissage	15
6. Liste des abréviations utilisées	21
7. Tableaux des compétences à maîtriser dans les différents blocs de cours...	22
8. Compétences, savoir-faire et savoirs associés en relation avec les différentes fonctions du profil de formation	38

LE PEINTRE

1. Champ d'activités

Le présent profil du peintre limite ses activités à l'exécution de travaux au sein du secteur du bâtiment (à distinguer des travaux de peinture dans la construction navale, de carrosserie dans l'industrie automobile et dans la construction industrielle). Le champ de ses activités dans le domaine du bâtiment est davantage orienté dans la décoration : il travaille comme peintre décorateur (bien que cette appellation n'a pas été retenue dans le catalogue des appellations d'options de l'enseignement secondaire).

Cependant les travaux de peinture artistique (décors de théâtre, travaux de peinture publicitaire) et la mise en couleur de meubles et de biens mobiliers (jouets, articles ménagers) ne relèvent pas du profil examiné. Il s'agit toutefois de tâches qui peuvent être prises en charge par le peintre.

Ce profil ainsi limité ne comporte cependant pas que des travaux de peinture. Les travaux de tapissage, les travaux de la pose de revêtement de sol et murs ainsi que les tentures font également partie des travaux du peintre. En d'autres termes, la profession se définit en fonction de l'objectif final et de l'objet des activités (à savoir l'embellissement des bâtiments et des ouvrages de génie civil) et non par la forme concrète que les activités peuvent prendre (comme l'application de peinture).

Les conditions d'accès à la profession sont réglées par deux Arrêtés Royaux :

- l'entrepreneur de peinture dans les petites et moyennes entreprises du commerce et de l'artisanat,
- le tapissier-poseur de revêtements des murs et des sols dans les petites et moyennes entreprises du commerce et de l'artisanat.

2. Rôle et niveau de responsabilité

Le peintre (- décorateur) traite des surfaces (essentiellement des murs, plafonds, boiseries, planchers, ...) au moyen de produits appropriés. Il assure aussi bien la préparation des surfaces à traiter que la finition, donnant ainsi aux surfaces traitées leur aspect définitif. L'objectif de ce traitement est de protéger et d'embellir les bâtiments et les intérieurs.

Les phases essentielles de son travail sont les suivantes :

**l'organisation du chantier,
l'élimination d'anciennes couches de "recouvrement" ;
la préparation des surfaces (enduisage, ponçage, dé poussiérage, ...)
la préparation des peintures intermédiaires et de finition,
la préparation des revêtements murs et/ou sols
l'application de couches de peinture de finition, la pose
des revêtements
la finition et la remise en état de son chantier.**

En principe le peintre doit assurer lui-même la préparation et les tâches complémentaires des travaux qu'il doit réaliser.

Les entreprises de peinture travaillent généralement à une petite échelle. Souvent, il s'agit d'entretien ou de la remise à neuf d'habitations ou de parties d'habitation chez des particuliers, activités pour lesquelles une équipe de deux ouvriers et d'un superviseur suffit. Dans ce cas, l'échelle des travaux correspond à celle de l'entreprise. Les marchés plus importants (complexes commerciaux et bureaux) sont réalisés en un temps réduit, si bien que seules de grandes entreprises peuvent les assurer. Mais ici encore, un certain nombre de petites équipes sont constituées en fonction des locaux à traiter. En peinture, l'échelle des travaux est donc presque toujours petite. Quoi qu'il en soit, les possibilités de division du travail sont relativement limitées.

Ceci implique une autonomie qui suppose que le peintre soit en mesure de prendre seul toutes les décisions (concernant les matériaux, l'ordre successif des travaux, la méthode) entre l'indication du travail et le résultat final à atteindre.

3. Conditions de travail et exigences professionnelles

- **Les conditions particulières de travail impliquent des risques en terme de sécurité et de santé dont doit tenir compte de manière soutenue la formation initiale et l'exercice quotidienne de la profession.**
- **Les travaux de peinture imposent également des conditions minimums concernant l'aptitude physique (robustesse, vue), et en matière de santé (absence d'allergie, motricité facile, absence d'affection des voies respiratoires).**
- **Les compétences relatives à la gestion administrative, commerciale et financière autonome de l'entreprise de peinture, en tant qu'indépendant, ne sont pas prises en compte dans le présent profil. Elles doivent faire l'objet d'une formation spécifique complémentaire.**

- Le lettrage décoratif qui concerne le tracé manuel de lettres et de chiffres dans un but décoratif et/ou à objet publicitaire, n'a pas été retenu dans la formation de base CQ6 du peintre. Il en est de même pour la réalisation et la pose de caractères autocollants. Ces techniques devraient faire l'objet d'une formation complémentaire spécifique.

La mise en œuvre de techniques de décoration et de restauration, si elle peut être abordée dans la formation initiale, est avant tout une spécificité dont l'apprentissage sera assuré par une formation complémentaire appropriée.

Parallèlement au métier de peintre (- décorateur) existe un profil de formation d'assistant décorateur. Il devrait être développé de même, pour répondre à la spécificité du domaine et des techniques particulières concernées, un profil de peintre industriel.

*** La plupart des notes reprises ci-dessus sont extraites du document du Fond de Formation à la Construction : "Les profils professionnels dans la construction : peintre - décorateur ".**

Sa formation de base devrait lui permettre de s'insérer rapidement dans le milieu du travail.

En fonction de l'évolution de sa carrière, il sera amené à suivre des compléments de formation, des recyclages.

4. Les fonctions exercées par le Peintre sont :

Fonctions

- 1 Effectuer des devis et des métrés, gérer ses travaux**
- 2 Effectuer des travaux de peinture manuellement ou au pistolet**
- 3 Effectuer des travaux de pose de revêtements souples de sol**
- 4 Poser des revêtements muraux**
- 5 Exécuter des travaux de décoration et de restauration.**
- 6 Poser des vitrages et des miroirs décoratifs**
- 7 Assurer la sécurité et l'hygiène au travail**

Degré 3 – Professionnel
 Secteur 3 construction
 Groupe 35 – parachèvement du bâtiment

OPTION : PEINTRE

	5P	6P
Formation technique de base		
Connaissance de gestion	1	2
Formation technique de qualification professionnelle		
Dessin technique – Lecture de plans	2	2
Cahiers de charges, métré, devis		2
Connaissance des styles, décoration	1	1
Technologie et connaissance des matériaux	2	2
Hygiène professionnelle – sécurité	1	1
Travaux pratiques et méthodes		
T.P.M.	18	15
TOTAL	25	25

1. INTRODUCTION

Le programme d'études de l'option de base groupée « Peintre » s'inscrit dans les orientations déterminées par le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre.

1. Généralités.

Le programme d'études est un référentiel de situations d'apprentissage, de contenus d'apprentissage, obligatoires ou facultatifs, et d'orientations méthodologiques qu'un pouvoir organisateur définit afin d'atteindre les compétences fixées par le Gouvernement pour une année, un degré ou un cycle. (article 5,8° du décret du 24 juillet 1997).

Le décret du 27 octobre 1994 a créé le conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire. Celui-ci a mis sur pied une **Commission Communautaire des Professions et des Qualifications (C.C.P.Q.)** qui a proposé au Gouvernement, via le Conseil Général de Concertation, les **profils de formation** correspondant aux options groupées organisées au troisième degré de l'enseignement de qualification.

Un représentant du monde des entreprises préside la C.C.P.Q. qui elle-même intègre :

- Le monde des entreprises ;
- Les responsables des trois réseaux de l'enseignement secondaire ;
- Les syndicats interprofessionnels ;
- Les syndicats de l'enseignement ;
- Les représentants des opérateurs institutionnels de formation. (article 7 du décret du 27/10/1994)

Le profil de formation est issu du profil de qualification qui est un référentiel décrivant les activités et les compétences exercées par des **travailleurs accomplis** tels qu'ils se trouvent dans l'entreprise. (article 5 du Décret mission).

Le **profil de qualification** est un document qui identifie pour chaque métier répertorié :

- Les grandes fonctions de travail ;
- Les activités relatives à chaque fonction de travail ;
- Les compétences à maîtriser pour l'activité concernée.

Le **profil de formation** est un référentiel présentant de manière structurée les compétences à acquérir en vue de l'obtention d'un certificat de qualification.

2. Orientations et principes pédagogiques de l'approche par compétences.

Le programme d'études est élaboré en termes de compétences. Ces dernières sont, initialement, dérivées d'une analyse approfondie des situations de travail (fonctions, tâches, activités des Profils de Qualification et Profils de Formation).

Ces compétences sont les cibles de la formation, c'est-à-dire ce que les élèves doivent maîtriser au terme du troisième degré.

3. Objectifs de la formation globale.

Les humanités professionnelles et techniques doivent conduire la majorité des élèves qui les fréquentent à une qualification reconnue par le monde de l'entreprise, tout en leur donnant la possibilité de poursuivre des études supérieures, dans le respect des conditions réglementaires spécifiques. Cette formation à part entière doit avoir ses exigences spécifiques et être la plus large possible.

On ne peut évidemment se limiter à une formation professionnelle de bon niveau, il importe d'assurer la formation humaine et socioculturelle des élèves afin de faciliter leur insertion harmonieuse dans la société.

Le troisième degré de l'enseignement professionnel se caractérise notamment par la possibilité d'effectuer des stages en entreprises. Ceux-ci doivent permettre aux élèves d'acquérir certaines compétences spécifiques décrites dans le programme d'études. L'évaluation des élèves en stages doit être établie conjointement par l'école et l'entreprise. S'ils sont organisés, ils seront regroupés en un ou plusieurs blocs de formation intégrés dans l'horaire annuel des élèves.

Dans l'optique d'une formation qualifiante, il convient de mettre l'accent sur les compétences pratiques attendues dans la vie professionnelle. A cet égard les activités pratiques, les visites d'entreprises et les stages constituent des éléments de formation particulièrement importants.

La formation globale visera à créer et à développer sans relâche l'esprit d'organisation, de rigueur, de conscience professionnelle et insistera en permanence sur la précision et la qualité du travail. Elle inculquera un esprit de respect des personnes, de l'environnement et du matériel utilisé.

L'élève qualifié doit être capable de s'adapter en permanence à l'évolution technologique, économique et sociale.

Des conseils méthodologiques et pédagogiques précisent les démarches d'enseignement.

Des exemples de situations d'apprentissage sont proposés (la liste est non exhaustive), il appartient au(x) professeur(s) d'établir et de préparer chaque situation d'apprentissage et d'établir un planning. L'évaluation formative fait partie de la phase d'apprentissage, elle permet de repérer des progrès de l'élève, d'identifier ses points forts, mais aussi de comprendre ses propres difficultés et d'y remédier en connaissance de cause.

Un tableau synoptique des compétences et des blocs de cours permet d'avoir une vue d'ensemble de toutes les compétences à maîtriser (CM) prévues au profil de formation.

En référence au profil de formation, les compétences de la formation humaniste et celles qui permettent aux élèves de poursuivre des études ultérieures sont réunies en activités, groupées au sein d'ensembles appelés « fonctions ». Celles-ci sont des groupements cohérents d'activités et de compétences à développer (savoir-faire et savoirs) en des touts intégrés en vue d'exercer une tâche, une fonction de travail d'un métier.

I l'élève devra maîtriser au terme de la formation qualifiante, toutes les compétences classées C.M.

3. CONSEILS METHODOLOGIQUES ET PEDAGOGIQUES GENERAUX

- Assurer la coordination entre les cours techniques de qualification professionnelle et le cours de travaux pratiques et méthodes.
- Mettre à la disposition des élèves une documentation technique actualisée et/ou un support informatique afin d'éveiller et d'entretenir leur curiosité professionnelle.
- Vérifier de manière régulière la bonne tenue des cahiers des élèves.
- Développer le sens de l'observation, du beau, de l'esthétique, le respect des règles de sécurité et d'hygiène, le goût de réussir.
- Dans la mesure des possibilités, toutes les compétences devront être Appréhendées au travers de la théorie, de la pratique, des situations d'apprentissage, des stages et visites d'entreprises.
Que les savoirs soient utilisés comme des ressources pour résoudre des problèmes inhérents à une famille de situations.
 - Des méthodes pédagogiques essentiellement actives permettront une meilleure acquisition des savoirs, des savoirs-faire, des compétences. C'est l'élève qui, avec l'aide du professeur, doit construire son propre savoir. L'essentiel de la démarche doit donc partir de situations d'apprentissage concrètes qui ont du sens pour l'élève.
 - S'assurer régulièrement de la bonne compréhension des termes techniques.
 - Rendre l'élève autonome en le responsabilisant.
 - Que la situation – problème soit considérée comme le dispositif d'apprentissage par excellence.
 - Apprendre aux élèves une démarche cohérente pour résoudre une situation-problème.
 - Que l'évaluation formative soit privilégiée.
 - Illustrer le cours en utilisant les ressources didactiques modernes (cassettes vidéos, CD ROM, ouvrages spécialisés...).
- Maîtriser avec compétence, c'est maîtriser à la fois des savoirs, savoir-faire et savoir-être dans une situation donnée. C'est une démarche globale.
- D'organiser, à des moments choisis, l'épreuve d'intégration partielle.

4. CONSEILS METHODOLOGIQUES ET PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES

En fonction du tableau synoptique des compétences et des cours, une planification des matières à enseigner sera établie en début d'année scolaire, selon une progression logique et cohérente.

Une coordination entre les professeurs de cours techniques et de travaux pratiques et méthodes s'impose afin de déterminer les différentes priorités de matière à enseigner en rapport avec les travaux à réaliser.

En fonction des compétences à maîtriser (CM) et des cours, une planification des matières à enseigner, des situations d'apprentissage sera établie en début d'année scolaire selon une progression logique et cohérente.

En relation avec les situations d'apprentissage, les savoirs, savoir – faire suivants feront partie des apprentissages :

En **dessin technique – Lecture de plans**, ce cours sera intégré autant possible dans des situations d'apprentissage, en relation avec les travaux et exercices pratiques. La pratique du croquis sera développée en vue de traduire la nature d'un ouvrage. Le relevé de dimensions, la maîtrise du dessin à main levée d'éléments classiques de décoration, la notion d'échelles, le calcul de surfaces, la conversion d'unités, les perspectives en trois dimensions, l'interprétation des plans d'aménagement en relation avec les situations d'apprentissage constituent des objectifs essentiels de ce cours.

Pour le cours de **Cahiers de charges, métré, devis**, le professeur veillera à développer la bonne compréhension des cahiers de charges en distinguant les différentes contraintes et leurs conséquences en terme de travail à réaliser, de temps, de coût, de sécurité... en relation avec les projets et travaux entrepris dans le cadre du cours de travaux pratiques et des stages en entreprises ; outre la lecture et l'interprétation de données figurant dans un cahier des charges, l'établissement de métrés, de devis en relation avec les différentes situations d'apprentissage constituent des objectifs essentiels à atteindre.

En **Connaissance des styles, décoration**, sensibiliser les Jeunes à l'esthétique, au travail bien fait, aux termes techniques du métier... sont des objectifs à atteindre ; l'utilisation d'appareils photographiques numériques, de logiciels spécialisés, de revues et documentation constituent des supports indispensables à un éveil de la créativité, à la sensibilisation des élèves à l'esthétique, à la notion de style, des travaux de décoration et d'aménagement. Une étude des styles classiques, dans le cadre du métier, enrichira la « culture pratique » du futur homme de métier.

En **Technologie et connaissance des matériaux**, la connaissance approfondie des produits, des matériaux, de l'outillage, des modes opératoires, des techniques de mise en œuvre, ..., constituent des objectifs à atteindre au travers des situations d'apprentissage rencontrées par les élèves.

En **Hygiène professionnelle – sécurité**, susciter le « réflexe sécurité », chez l'apprenant, lors de la réalisation des travaux est un objectif à faire prévaloir ; appliquer les règles de sécurité et d'hygiène par rapport à soi et aussi par rapport aux autres, cultiver le respect de l'environnement et promouvoir la bonne organisation du chantier, dans toutes les situations d'apprentissage, constituent l'objectif à atteindre pour tous les élèves. Le professeur s'efforcera, en toute circonstance, d'être un exemple à suivre par les élèves.

Pour le cours de **Travaux pratiques et méthodes**, le choix des exercices et travaux pratiques à réaliser sera fonction des compétences à maîtriser (CM) du Profil de Formation (PF), les exercices et travaux feront l'objet d'une planification en relation avec les différents cours de la formation.

La réalisation d'un dossier technique reprenant, notamment : le mode opératoire, l'outillage requis, l'ordre chronologique des opérations à effectuer..., le temps alloué à l'exécution du travail guidera l'élève dans les travaux et exercices à réaliser. Les règles de sécurité et d'hygiène seront appliquées dans toutes les tâches. Le goût du travail bien fait sera inculqué aux apprenants.

L'organisation des stages en entreprises, la réalisation des travaux extérieurs sont conseillés.

Il est essentiel, dès le début de la formation, d'inculquer aux élèves :

- La compréhension des termes techniques et des méthodes de travail.
- La pratique des mesures en tenant compte des incertitudes et des conventions du Système International.
- Le travail en équipe.
- La lecture et l'interprétation des données sous forme de schémas, de graphiques.
- Des habitudes d'ordre et de méthode.
- La compréhension des normes et spécifications.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- L'utilisation rationnelle des équipements et moyens de contrôle.
- Le respect des principes ergonomiques et de l'organisation du travail.
- Le goût du travail « bien fait ».
- De profiter des exercices pratiques pour préciser et rappeler la signification des termes techniques, situer l'opération dans la chronologie des travaux et illustrer les diverses notions rencontrées dans le cadre des cours de la formation technique de base.

Processus d'évaluation

L'épreuve intégrée d'évaluation est composée de plusieurs épreuves d'intégration partielles réparties sur les deux années de formation. Les épreuves tiennent compte uniquement des compétences à maîtriser (**CM**) du profil de formation (**PF**). Les critères d'évaluation seront fixés. **Les conditions de réussite seront fixées et précisées aux élèves.**

Dans le cas où les résultats de l'épreuve d'intégration partielle devraient s'avérer insuffisants pour l'apprenant(e), une remédiation sera organisée et l'épreuve d'intégration partielle reproposée.

Le jury décidera de la maîtrise des compétences du profil de formation par l'apprenant(e) en tenant compte des résultats obtenus dans les épreuves d'intégration partielle.

Exemples de situations d'apprentissage

La situation d'apprentissage doit permettre aux élèves d'atteindre un ou plusieurs objectifs de formation. Ces objectifs de formation sont des compétences à acquérir, à améliorer ou à entretenir, **ces compétences sont celles du profil de formation.** C'est l'élève qui est acteur de sa formation. La situation d'apprentissage doit permettre à l'élève d'exercer une ou plusieurs compétences, de mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes requis à l'accomplissement des tâches à réaliser.

Pour chacune des situations d'apprentissage, le professeur établira des indicateurs de qualité, des indicateurs de maîtrise des compétences, ceux-ci seront précisés aux élèves.

1. Première situation d'apprentissage

La tâche.

Poser un revêtement mural dans un local d'une maison d'habitation uni familiale.

Le contexte.

L'élève dispose des données techniques :

- la liste du matériel nécessaire,
- ordre chronologique des opérations à effectuer,
- du plan d'aménagement intérieur du local (dimensions, situation des portes et fenêtres...),
- du papier-peint vinyle à relief sur une base de non tissé (sans raccord), type de colle, chaque rouleau a pour dimensions : 10 x 053 m.
- le local présente des surfaces prêtes à être tapissées,
- le nombre de rouleaux de papier-peint à utiliser a été déterminé dans le cadre du cours de « cahier des charges, métré et devis (cmd) »

Compétences rencontrées.

Cette situation d'apprentissage devrait permettre aux élèves de mettre en œuvre des compétences, des savoirs et des savoir-faire, notamment :

- identifier les produits nécessaires en relation avec les souhaits du maître d'œuvre et/ou la fiche de travail et/ou le cahier des charges,
- ...,
- préparer la colle,
- mélanger, conserver la colle conformément aux prescriptions,
- ...,

- tracer l'aplomb,
- appliquer la méthode de travail relative à la technique de pose retenue,
- ... ,
- appliquer la colle sur le mur,
- appliquer le lé à sec sur le mur encollé,
- maroufler à la brosse ou au rouleau,
- araser les lés,
- ... ,

Lors de la réalisation des travaux, respecter les règles de sécurité et d'hygiène :

- respecter les règles de sécurité et d'environnement,
- adopter en fonction des circonstances des positions ergonomiques appropriées,
- identifier les situations potentiellement dangereuses,
- développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail et des risques pour la santé des personnes.

2. Deuxième situation d'apprentissage

La tâche.

Effectuer un travail de peinture manuellement.

Le contexte

L'élève dispose des données techniques :

- d'une façade à repeindre, maison à étage,
- la liste du matériel nécessaire,
- l'ordre chronologique des opérations à effectuer,
- d'un échafaudage adapté à la situation et à monter,
- d'une quantité définie de peinture acrylique convenant pour façade à appliquer en deux couches,
- de l'outillage,
- de consignes de sécurité : protections individuelles (chaussures de sécurité, gants ...), panneaux et accessoires de signalisation,
- ... ,
- la façade présente une surface prête à recevoir la peinture,
- les quantités ont été déterminées dans le cadre du cours de « cahier des charges, métré et devis (cmd) »

Compétences rencontrées.

Cette situation d'apprentissage devrait permettre aux élèves de mettre en œuvre des compétences, des savoirs et des savoir-faire, notamment :

- identifier et connaître les caractéristiques et propriétés des matériaux (qualité, aspect, compatibilité, effets secondaires) tels que : détergents, les peintures et diluants,
- assurer la protection des éléments existants : sol, châssis...
- identifier et préparer la peinture,
- respecter les tolérances pour le degré de finition prévues par le cahier des charges,
- identifier les subjectiles neufs et anciens quant à leur nature: enduits, maçonnerie,béton, produits composés, anciens traitements, adhérence, degré d'humidité, alcalinité, texture, porosité, rugosité,
- établir la méthode de travail en fonction de l'état des surfaces à traiter et de la finition attendue,
- assurer les petites réparations de cimentage.
- utiliser avec dextérité les outils de peinture,
ranger les produits de peinture suivant leur nature (produits nocifs, inflammables...)
- assurer le stockage et l'évacuation des déchets et résidus dans le respect des réglementations,
- démonter les échafaudages,
- ranger les échafaudages (nettoyer, transporter)
- nettoyer l'outillage au moyen de solvants ou diluants au terme des travaux,
- remettre le chantier en état,
- identifier les situations potentiellement dangereuses,
- respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail,
- développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail et des risques pour la santé des personnes,
- installer, stabiliser, démonter et entretenir le matériel pour le travail en hauteur suivant les recommandations du fabricant et les réglementations en vigueur,
- assurer la protection, la sécurité des personnes devant circuler dans l'environnement du chantier, des échafaudages, des échelles ...
- lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle) manuellement et avec des engins simples,
- adopter en fonction des circonstances des positions ergonomiques appropriées,
- trier et stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement,

3. Troisième situation d'apprentissage

La tâche.

Effectuer des travaux de pose de revêtements souples de sol du type « chape en argex » dans un local d'une maison d'habitation uni familiale de construction récente.

Le contexte.

L'élève dispose des données techniques :

- la liste du matériel nécessaire,
- l'ordre chronologique des opérations à effectuer,
- du plan d'aménagement du local à aménager (dimensions, situation des portes)
- le revêtement souple ne doit pas être raccorder,
- le sol présente une surface prête à recevoir le revêtement,

Compétences rencontrées.

Cette situation d'apprentissage devrait permettre aux élèves de mettre en œuvre des compétences, des savoirs et des savoir-faire, notamment :

- identifier et préparer les outils, les machines et les moyens de protection adéquats,
- prévoir les protections pour les mains, les genoux et les pieds.
- porter des vêtements de travail appropriés,
- ...,
- identifier la nature du support et vérifier son état : degré d'humidité, degré d'alcalinité, dureté, état poudreux,
- appliquer les couches d'accrochages ou autres : traitement d'isolation contre l'humidité, couche d'impression, d'imprégnation ou d'adhérence,
- respecter les tolérances imposées par le cahier des charges et/ou la normalisation,
- dérouler, ajuster et découper les éléments d'application. couper avec précision aux ciseaux ou au cutter,
- ...,
- mettre en œuvre les colles ou autres produits de fixation selon les recommandations des fabricants. utiliser éventuellement des bandes adhésives double face,
- utiliser avec dextérité les outils du poseur tels que spatules dentées, plâtrasses, outillage de coupe, traceur, rouleau,
- poser et ajuster les accessoires de finition tels que : plinthes, entre porte, arrêt de porte...,
- nettoyer et remettre son chantier en état, enlever les décombres et les trier selon la réglementation en vigueur...
- assurer la maintenance du matériel,

- ...,
- manipuler les outils tranchants et contondants, manuels et électromécaniques de manière appropriée, veiller à leur bon état de fonctionnalité,
- maintenir les locaux de chantier en état de propreté et d'hygiène,
- ...,
- lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité manuellement et avec des engins simples,
- trier et stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.

4. Quatrième situation d'apprentissage

La tâche.

Exécuter les travaux de décoration d'un vantail de porte plane intérieure.

Le contexte.

L'élève dispose des données techniques :

- la liste du matériel nécessaire,
- l'ordre chronologique des opérations à effectuer,
- la porte présente une surface prête à être décorée,
- les matériaux de décoration (peinture, papier peint, moulures,...)
- le matériel nécessaire à la réalisation.

Compétences rencontrées.

Cette situation d'apprentissage devrait permettre aux élèves de mettre en œuvre les compétences, des savoirs et des savoir-faire, notamment :

- lire la feuille des travaux (y compris le bordereau) en vue de déterminer quel traitement les diverses surfaces doivent recevoir,
- identifier et connaître les caractéristiques et propriétés des matériaux (qualité, aspect, compatibilité, effets secondaires) tels que les colles, les peintures, les papiers, les matériaux résistants au feu et ininflammables,
- assurer la protection des éléments existants : sol,...ébrasements,
- identifier et préparer les outils, les machines, les moyens de protection et les matériaux,
- prendre connaissance des impositions du cahier des charges,
- respecter les tolérances imposées pour le degré de finition prévu par le cahier des charges,

- établir la méthode de travail en fonction de l'état des surfaces à traiter et de la finition attendue,
- connaître l'harmonie des couleurs,
- appliquer les principes théoriques liés à la peinture,
- appliquer les couches de fonds et de finition sur le vantail,
- utiliser avec dextérité les outils de peinture,
- respecter le règlement en vigueur sur la protection de l'environnement, ranger les produits de peinture suivant leur nature (produits nocifs, inflammables)
- entretenir les outils et machines au moyen des techniques adéquates de nettoyage,
- remettre le chantier en état,
- préparer la colle,
- tracer l'aplomb,
- appliquer la méthode de travail relative à la technique de pose retenue,
- débiter, encoller et plier le lé sur la table et/ou encoller le subjectile,
- afficher le lé,
- araser le lé,
- maroufler à la brosse, au rouleau ou à la palette selon le revêtement,
- mettre en œuvre des techniques de traçage de filet,
- réaliser la décoration ou les finitions supplémentaires,
- appliquer à l'aide de colle ou de petits clous, les moulures de recouvrement ou de décoration ,
- ...,
- remettre le chantier en état,

6. LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES

Blocs de cours :

DT :	Dessin technique – lecture de plans
CMD :	Cahier des charges, métré, devis
CS :	Connaissance des styles, décoration
Tech :	Technologie et connaissance des matériaux
HS :	Hygiène professionnelle – sécurité
TPM :	Travaux pratiques et méthodes

C.C.P.Q.: Commission Communautaire des Professions et des Qualifications.

C.E.F.: Compétences mises en Exercice au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise que dans le cadre d'une Formation ultérieure.

C.E.P.: Compétences mises en Exercice au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise qu'au travers de l'activité Professionnelle.

C.M.: Compétences dont l'opérateur garantit la Maîtrise en fin de formation.

F.: Fonction.

P.F.: Profil de Formation.

P.Q.: Profil de Qualification.

7. TABLEAU DES COMPÉTENCES À MAÎTRISER DANS LES DIFFÉRENTS BLOCS DE COURS

SYNOPTIQUE DES COMPETENCES "C.M." ET DES BLOCS DE COURS

Fonction 1 : EFFECTUER LES DEVIS ET LES METRES, GERER SES TRAVAUX.

COMPETENCES	C.M						
		CMD	DT	TECH	CS	HS	TPM
1.1.1 S'exprimer avec les termes propres au métier. Connaître et utiliser les termes techniques de la construction en relation avec le travail du peintre.	♦		♦	♦	♦	♦	♦
1.2.1 Interpréter les plans d'architecte, la feuille des travaux, le cahier des charges. Comprendre un plan d'exécution pour tous les travaux de peinture et d'embellissement. Comprendre les fiches techniques de chaque produit utilisé.	♦	♦	♦	♦	♦	♦	♦
1.2.2 Consulter la documentation technique des fournisseurs.	♦	♦	♦	♦	♦	♦	♦
1.3.1 Identifier les produits nécessaires en relation avec les souhaits du maître d'œuvre et/ou la fiche de travail et/ou le cahier des charges.	♦	♦		♦		♦	♦

<p>1.3.2 Calculer la quantité des produits nécessaires en fonction des impératifs techniques, des modes de pose, des traitements à effectuer, des rendements des produits, ...</p> <p>Tels par exemple : volume des peintures et produits de traitement, nombre de rouleau de tapisserie, dimension des recouvrements de sol, longueur des frises, accessoires, ...</p> <p>Utiliser couramment les unités de mesure du système SI.</p> <p>Respecter un code de mesurage.</p>							
<p>1.4.2 S'informer des prix des matériaux, matériels</p>							
<p>1.4.3 Inventorier l'outillage et les équipements nécessaires à la réalisation de l'ouvrage .</p>							
<p>1.4.4 Etablir des bordereaux qualitatifs et quantitatifs de matériaux, matériels et outillages spécifiques.</p> <p>(Voir l'activité 1.3 : " ... calculer les quantités nécessaires ").</p>							
<p>1.4.9 Ecrire les termes techniques du métier.</p>							
<p>1.6.1 Vérifier la quantité et la conformité des matières livrées par rapport au bon de commande.</p>							
<p>1.6.2 Identifier les consignes de sécurité, les symboles de danger.</p>							
<p>1.6.3 Entreposer les matières premières de façon rationnelle et sécuritaire.</p> <p>Déterminer les lieux appropriés de déchargement sur le chantier.</p>							
<p>1.6.4 Déplacer en toute sécurité de lourdes charges avec un engin de levage adapté et manipuler les charges en toute sécurité physiologique</p>							

1.6.5 Assurer efficacement la sécurité des matériaux, matériel et outillages, et apprécier les conséquences d'une mauvaise protection.	♦			♦		♦	♦
1.7.1 Comprendre et tenir compte de l'organisation du travail sur le chantier en cours.	♦	♦		♦		♦	♦
1.7.2 Planifier son travail en tenant compte du volume de travail, des échéances imposées, du nombre d'ouvriers travaillant simultanément, du matériel à mettre en œuvre, des délais de livraison du matériel, en tenant compte des autres corps de métier.	♦	♦	♦	♦		♦	♦
1.8.1 Evaluer les stocks en fonction de ses travaux journaliers. Etablir le bordereau des matières premières et du matériel manquants.	♦	♦		♦		♦	♦
1.9.1 Etablir la liste exhaustive (journalière ou hebdomadaire) des fournitures utilisées et des heures prestées.	♦	♦		♦		♦	♦
1.9.2 Rédiger des fiches de travail (Voir 1.4.9 : " Ecrire les termes techniques du métier	♦	♦		♦		♦	♦
1.10.1 Assurer le classement des documents (par jour/semaine/mois...).	♦	♦		♦			
1.11.2 Analyser préalablement son travail en termes de résultats à obtenir.	♦	♦		♦		♦	♦
1.11.3 Evaluer son travail en terme de qualité et de quantité en relation avec les objectifs fixés.	♦	♦		♦		♦	♦

SYNOPTIQUE DES COMPETENCES "C.M." ET DES BLOCS DE COURS

Fonction 2 : EFFECTUER DES TRAVAUX DE PEINTURE MAUELLEMENT OU AU PISTOLET.

COMPETENCES	C.M	CMD	DT	TECH	CS	HS	TPM
2.1.1 Lire la feuille des travaux (y compris le bordereau) en vue de déterminer quel traitement les diverses surfaces doivent recevoir.	◆	◆	◆	◆		◆	◆
2.1.2 Identifier et connaître les caractéristiques et propriétés des matériaux (qualité, aspect, compatibilité, effets secondaires) tels que détergents, décapants, colles, siccatis, colorants, pigments solubles dans l'eau, l'huile, les peintures, lasures, vernis, les résines, liants, solvants et diluants, les papiers, métal en feuilles, les fibres, les matériaux résistants au feu et ininflammables		◆	◆	◆		◆	◆
2.1.3 Assurer la protection des éléments existants : sols, vitrages, appareils électriques, appareils de chauffage, meubles. Prendre des mesures de protection de l'environnement de travail en général.	◆			◆		◆	◆
2.1.4 Appliquer les règles de sécurité en électricité. Enlever et remplacer les caches décoratives des interrupteurs, des prises électriques et les armatures des appareils d'éclairage. Savoir mettre les circuits concernés hors tension.		◆		◆		◆	◆
2.1.5 Identifier et préparer les outils, les machines et les moyens de protection. Identifier et préparer les matériaux tels que détergents, décapants, peintures.	◆	◆		◆		◆	◆

2.1.6 Reconnaître les finitions des peintures : mate, brillante, satinée, colorée ou transparente.	♦	♦		♦		♦	♦
2.1.7 Assembler les échafaudages pour murs et plafonds suivant les normes et réglementations en vigueur. Rechercher, identifier et interpréter correctement les réglementations en vigueur.	♦	♦		♦		♦	♦
2.2.1 Respecter les tolérances imposées pour le degré de finition prévu par le cahier des charges.	♦	♦		♦		♦	♦
2.2.2 Identifier les subjectiles neufs et anciens quant à leur nature, par exemple : sortes de bois, enduits, maçonnerie, béton, produits composés, matériaux synthétiques, métaux ferreux et non ferreux et anciens traitements ; et les vérifier quant à leur état, par exemple : adhérence, degré d'humidité, alcalinité, texture, porosité, planéité, rugosité, efflorescences, présence de maladies sur le subjectile, insectes, moisissures.	♦	♦		♦		♦	♦
2.2.3 Etablir la méthode de travail en fonction de l'état des surfaces à traiter et de la finition attendue.	♦	♦		♦		♦	♦
2.2.4 Appliquer les techniques de préparation des subjectiles neufs et anciens, dégradés ou non , telles que : lessiver, décaper, égrener, dépoussiérer, rincer, poncer, dépolir, dérocher, dégraissier, détapisser, racler, gratter.	♦	♦		♦		♦	♦

2.2.5 Assurer les petites réparations de plafonnage et de cimentage.	♦	♦		♦		♦	♦
2.2.6 Appliquer les techniques de la pose d'un voile de verre.	♦	♦		♦		♦	♦
2.2.7 Appliquer les techniques d'enduisage : enduisage en recherche, garnissage, ratissage, enduisage simple, repassé ; au couteau et à la brosse.	♦	♦		♦		♦	♦
2.3.1 Connaître l'harmonie des couleurs. Appliquer les principes théoriques liées à la couleur.	♦	♦	♦	♦	♦	♦	♦
2.3.2 Préparer les peintures de fonds et de finition. Suivant le type de peinture à mettre en œuvre, - sélectionne le pigment adapté, - rechercher et adapter les tons, - contrôler et régler la viscosité. Connaître et appliquer les proportions exactes des mélanges avec les diluants, les catalyseurs, les durcisseurs.	♦	♦		♦		♦	♦
2.4.1 Prendre connaissance des impositions du cahier des charges	♦	♦	♦	♦		♦	♦
2.4.2 Appliquer les couches de fonds et de finition Sélectionner la méthode de travail en fonction du type de support, de la matière à mettre en œuvre et de l'influence de paramètres physiques externes comme la température, hygrométrie, le point de rosée.	♦	♦	♦	♦		♦	♦
2.4.3 Utiliser avec dextérité les outils de peinture.	♦			♦		♦	♦
2.5.2 Choisir, installer et régler l'équipement pour le pistolage.	♦	♦		♦		♦	♦
2.5.3 Sélectionner et mélanger les produits pour pistolage. Mettre en œuvre des règles de dilution appropriée.	♦	♦		♦		♦	♦

<p>2.5.4 Régler le fonctionnement du pistolet par essais (pression et débit).</p> <p>Sélectionner, monter et régler le gicleur.</p> <p>Déetecter des problèmes de non fonctionnement de l'équipement.</p>	◆	◆		◆		◆	◆
<p>2.5.5 Assurer une application uniforme de la peinture ou du vernis selon la méthode de travail.</p>	◆	◆				◆	◆
<p>2.5.6 Utiliser les protections spécifiques pour le travail avec pistolet.</p> <p>Porter des vêtements de protection.</p> <p>Protéger par un équipement adapté, les mains, les yeux et les voies respiratoires, les oreilles.</p> <p>Assurer la ventilation des locaux.</p>	◆	◆	◆			◆	◆
<p>2.6.1 Respecter le règlement en vigueur sur la protection de l'environnement.</p> <p>Ranger les produits de peinture suivant leur nature (produits nocifs, inflammables ...).</p> <p>Assurer le stockage et l'évacuation des déchets et résidus dans le respect de ces réglementations.</p>	◆	◆	◆			◆	◆
<p>2.6.2 Démonter les échafaudages. (Pour les petites hauteurs : voir la compétence développée en 2.1.7 : Assembler les échafaudages pour murs et plafonds ...)</p> <p>Ranger les échafaudages (nettoyer, transporter et ranger)</p>	◆	◆	◆			◆	◆
<p>2.6.3 Entretenir les outils et machines au moyen des techniques adéquates de nettoyage.</p> <p>Nettoyer l'outillage au moyen de solvants ou de diluants lors des passages à un autre traitement, une autre sorte de peinture ou au terme des travaux.</p> <p>Respecter les réglementations sur l'environnement.</p>	◆	◆	◆			◆	◆
<p>2.6.4 Remettre le chantier en état.</p> <p>Nettoyer soigneusement le lieu de travail lorsqu'on le quitte et mettre en place le mobilier et l'appareillage électrique préalablement démonté.</p>	◆	◆	◆			◆	◆

SYNOPTIQUE DES COMPETENCES "C.M." ET DES BLOCS DE COURS

Fonction 3 : EFFECTUER DES TRAVAUX DE POSE DE REVETEMENTS SOUPLES DE SOL.

COMPETENCES	C.M	CMD	DT	TECH	CS	HS	TPM
3.1.1 Lire la feuille des travaux en vue de s'informer sur le type de revêtement à poser. Différencier les produits de revêtement de sols. Connaître les matériaux à mettre en œuvre : colles, isolants, vinyls, moyens d'imprégnation, PVC, tapis, adhésif, produits d'égalisation. Différencier les caractéristiques qualitatives, durabilité, prescription de traitement et d'entretien. Respecter la signification des symboles (mode de pose, type).		◆	◆	◆	◆	◆	◆
3.1.2 Assurer la protection des éléments existants : appareils électriques, appareils de chauffage, meubles... Déplacer le mobilier et les objets qui ne sont pas fixés, détacher les objets fixés interférant avec le travail et les éloigner. Voir de même la sécurité électrique dans la l'activité 7.2 : "Utiliser le matériel et les équipements."		◆	◆	◆		◆	◆

<p>3.1.3 Identifier et préparer les outils, les machines et les moyens de protection adéquats.</p> <p>Prévoir les protections pour les mains, les genoux et les pieds.</p> <p>Porter des vêtements de travail appropriés (en référence à la fonction 7).</p>	◆	◆		◆		◆	◆
<p>3.1.4 Entreposer soigneusement les revêtements et les produits divers dans le respect des recommandations du fabricant.</p> <p>Identifier les dangers des produits (toxiques ou inflammables), respecter les règles de stockage et les instructions des fabricants.</p>	◆	◆	◆		◆		◆
<p>3.3.1 Respecter les tolérances de planéité imposées par le cahier des charges ou par le fabricant.</p> <p>Identifier la nature du support et vérifier son état : degré d'humidité, degré d'alcalinité, dureté, état poudreux</p>	◆	◆	◆	◆		◆	◆
<p>3.3.2 Déposer les anciens revêtements (manuellement, chimiquement et mécaniquement).</p> <p>Déposer si nécessaire les portes, les plinthes et accessoires divers.</p>	◆	◆	◆		◆		◆
<p>3.3.3 Appliquer les couches d'accrochages ou autres :</p> <p>traitement d'isolation contre l'humidité, couche d'impression, d'imprégnation ou d'adhérence.</p>	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆

3.3.4 Réparer les supports anciens abîmés et préparer les supports neufs : ponçage, dépoussiérage, ragréage et égalisation. Egaliser jusqu'à l'obtention d'une surface plane. Poncer la surface.	◆	◆		◆		◆	◆
3.4.1 Différencier les isolants thermiques et acoustiques pour sols.	◆	◆		◆			
3.5.1 Respecter les tolérances imposées par le cahier des charges et/ou la normalisation.	◆	◆	◆	◆		◆	◆
3.5.2 Dérouler, ajuster et découper les éléments d'application. Couper avec précision aux ciseaux ou au cutter.	◆	◆		◆		◆	◆
3.5.3 Mettre en œuvre les colles ou autres produits de fixation selon les recommandations des fabricants. Utiliser éventuellement des bandes adhésives double face.	◆	◆		◆		◆	◆
3.5.4 Utiliser avec dextérité les outils du poseur tels que spatules dentées, plâtres, outillage de coupe, traceur, rouleau	◆	◆		◆		◆	◆
3.5.5 Assurer des assemblages précis. Fraiser et souder les joints entre différents lés au moyen de l'outillage électrique ou à la main. Régler l'outillage électrique.	◆	◆		◆		◆	◆
3.5.6 Poser et ajuster les accessoires de finition tels que : plinthes, entre porte, arrêt de porte, nez de marche.	◆	◆		◆		◆	◆

<p>3.6.1 Nettoyer et remettre son chantier en état.</p> <p>Enlever les décombres et les trier selon la réglementation de vigueur.</p> <p>Remettre le mobilier et les objets à fixer en place.</p>	◆	◆		◆		◆	◆
3.6.2 Assurer la maintenance du matériel.	◆	◆		◆		◆	◆

SYNOPTIQUE DES COMPETENCES "C.M." ET DES BLOCS DE COURS

Fonction 4 : POSER DES REVETEMENTS MURAUX.

COMPETENCES	C.M	CMD	DT	TECH	CS	HS	TPM
4.1.1 Identifier et différencier les produits de revêtement muraux tels que : textiles, vinyles, liège, papiers peints, papiers de fond, fibres, colles. Différencier : genre, type, disponibilité, en vente ou non dans le commerce, caractéristiques qualitatives, aspect, compatibilité et effets secondaires, ainsi que les matériaux résistant au feu et ininflammables.	♦	♦		♦		♦	
4.2.1 Identifier et appliquer la technique de pose adaptée au type de revêtement (au mur et au plafond).	♦	♦		♦		♦	♦
4.2.2 Préparer la colle. Mélanger, conserver la colle conformément aux prescriptions.	♦	♦		♦		♦	♦
4.2.3 Tracer l'aplomb et le niveau.	♦	♦				♦	♦
4.2.4 Appliquer la méthode de travail relative à la technique de pose retenue. - Débiter, encoller et plier les lés sur la table et/ou encoller le subjectile. - Afficher les lés. - Araser les lés. - Maroufler à la brosse, au rouleau ou à la palette selon le revêtement.	♦	♦		♦		♦	♦
4.2.5 Réaliser la décoration ou les finitions supplémentaires. Appliquer à l'aide de colle ou de petits clous les cordons de finition, les moulures de recouvrement ou de décoration et les ornements.	♦	♦		♦		♦	♦

SYNOPTIQUE DES COMPETENCES "C.M." ET DES BLOCS DE COURS

Fonction 5 : EXECUTER DES TRAVAUX DE DECORATION ET DE RESTAURATION.							
COMPETENCES	C.M						
		CMD	DT	TECH	CS	HS	TPM
5.3.1 Mettre en œuvre des techniques de traçage de filet.	◆	◆	◆	◆		◆	◆
5.3.2 Mettre en œuvre des techniques des patines et vieillissement	◆	◆		◆		◆	◆

SYNOPTIQUE DES COMPETENCES "C.M." ET DES BLOCS DE COURS

Fonction 7 : ASSURER LA SECURITE ET L'HYGIENE AU TRAVAIL.

COMPETENCES	C.M						
		CMD	DT	TECH	CS	HS	TPM
7.1.1 Respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail.	◆	◆		◆		◆	◆
7.1.2 Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail et des risques pour la santé des personnes.	◆	◆		◆		◆	◆
7.1.3 Identifier les situations potentiellement dangereuses.	◆	◆		◆		◆	◆
7.1.4 Prendre les précautions (vêtements, gants, chaussure de sécurité, protection de la tête, des yeux et des voies respiratoires) lors des opérations de préparation et traitement des subjectiles, lors de la manipulation ou du rangement de matières dangereuses (toxiques et inflammables).	◆	◆		◆		◆	◆
7.1.5 Respecter la réglementation en ce qui concerne la sécurité incendie (permis de feu).	◆	◆				◆	◆
7.2.1 Respecter les prescriptions réglementaires concernant l'utilisation de l'énergie électrique propres à la profession.	◆	◆		◆		◆	◆
7.2.2 Manipuler les outils tranchants et contondants, manuels et électromécaniques de manière appropriée , veiller à leur bon état de fonctionnalité.	◆	◆		◆		◆	◆
7.2.3 Installer, stabiliser, démonter et entretenir le matériel pour le travail en hauteur suivant les recommandations du fabricant et les réglementations en vigueur.	◆	◆		◆		◆	◆

7.2.4 Assurer la protection, la sécurité des personnes devant circuler dans l'environnement du chantier, des échafaudages, des échelles ...	◆	◆	◆	◆		◆	◆
7.2.5 Maintenir les locaux de chantier en état de propreté et d'hygiène.	◆	◆				◆	◆
7.3.1 Identifier les produits dangereux, les manipuler et les utiliser avec les précautions d'usage dans le respect des réglementations en vigueur et des recommandations des fiches techniques associées.	◆	◆				◆	◆
7.3.2 Stocker les produits dangereux toxiques et inflammables dans le respect des législations et des réglementations en vigueur et en assurer leur protection.	◆	◆				◆	◆
7.3.3 Respecter les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement relatives à l'utilisation de matières sous pression (pistolage).	◆	◆				◆	◆
7.4.1 Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle) manuellement et avec des engins simples.	◆	◆				◆	◆
7.4.2 Adopter en fonction des circonstances des positions ergonomiques appropriées.	◆	◆				◆	◆
7.5.1 Trier et stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	◆	◆		◆		◆	◆

8. COMPÉTENCES, SAVOIR-FAIRE ET SAVOIRS ASSOCIÉS EN RELATION AVEC LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DU PROFIL DE FORMATION

Fonction 1 : EFFECTUER LES DEVIS ET LES METRES, GERER SES TRAVAUX.

ACTIVITES DECrites DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES	BLOCS DE COURS	CLAS.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
1.1 Assurer les contacts avec le responsable de chantier.	<p>1.1.1 S'exprimer avec les termes propres au métier. Connaître et utiliser les termes techniques de la construction en relation avec le travail du peintre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser à bon escient le vocabulaire technique spécifique. - Identifier les principales caractéristiques des produits. - Distinguer les principaux produits au niveau de leurs propriétés. - Justifier de l'esthétique et de l'harmonie des 		<ul style="list-style-type: none"> - Le vocabulaire technique spécifique. - Les principales notices techniques des produits généralement utilisés. - L'harmonie et les contrastes des couleurs. - Les principaux types de recouvrement des 	DT CS Tech TPM	CM	<p>Dans l'apprentissage en relation avec les cours de formation générale, disposant de tous les documents appropriés, en situation réelle ou simulée, l'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • utilise correctement et judicieusement le vocabulaire adéquat tant pour les termes propres à son métier que pour les termes généraux de la construction en rapport avec son travail de peintre. • commente les caractéristiques d'un produit ; compare les propriétés des produits de différents fabricants, et argumente leur choix ; • argumente l'esthétique d'une teinte, d'un type de recouvrement ; • emploi un moyen de

		<p>teintes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Justifier les choix du type de revêtement. - Utiliser les moyens de communication usuels pour transmettre une information technique, passer commande d'un produit. 	<p>murs et des sols.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La rédaction précise d'un bon de commande. - Les moyens de communication usuels. 				communication tel le téléphone, avec précision et concision, pour transmettre une information technique, demander un renseignement, passer commande d'un produit, ...
	1.1.2 Conseiller le responsable de chantier, le maître d'œuvre, pour les travaux à entreprendre selon les impératifs techniques (nature du local, utilisation de catalogues ...).				CEF/ CEP		
1.2 Consulter et interpréter les cahiers des charges et les plans.	<p>1.2.1 Interpréter les plans d'architecte, la feuille des travaux, le cahier des charges.</p> <p>Comprendre un plan d'exécution pour tous les travaux de peinture et d'embellissement.</p> <p>Comprendre les fiches techniques de chaque produit utilisé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le vocabulaire technique à bon escient en rapport avec le plan architectural. - Transposer les symboles des éléments constitutifs sur le plan architectural. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le vocabulaire - Les symboles techniques spécifiques au plan architectural. - Les principaux symboles du plan architectural. - Le cahier des charges - Les fiches techniques des produits. 	DT CS Tech TPM	CM	<p>Avec toute les documents à l'appui l'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • interprète correctement le vocabulaire et les symboles de la construction en relation avec l'activité professionnelle ; • interprète correctement des dessins géométriques et techniques généraux et de détail, un texte 	

		Interpréter un texte qui décrit les travaux à effectuer.				descriptif des travaux ;
	1.2.2 Consulter la documentation technique des fournisseurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les produits à mettre en œuvre. - Choisir les produits à mettre en œuvre. - S'assurer des conditions de mise en œuvre des produits - Identifier et appliquer les contraintes de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Les principales notices techniques et les documentations des produits utilisés. - Les notices techniques spécifiques. - Les prescriptions du fabricant. - Les contraintes de sécurité. - La documentation technique. 	DT CS Tech TPM	CM	<ul style="list-style-type: none"> • repère dans un cahier des charges les informations concernant le travail du peintre ; • repère et interprète correctement les informations techniques, les contraintes de sécurité des fiches techniques et documentations des fabricants ; • consulte efficacement les catalogues et documentations appropriés.
1.3 Choisir les matériaux et matériel et calculer les quantités nécessaires.	<p>1.3.1 Identifier les produits nécessaires en relation avec les souhaits du maître d'œuvre et/ou la fiche de travail et/ou le cahier des charges.</p> <p>1.3.2 Calculer la quantité des produits nécessaires en fonction des impératifs techniques, des modes de pose, des traitements à</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différents supports. - Choisir les produits à mettre en œuvre en adéquation avec la fiche de travail, le cahier des charges, les exigences du maître d'œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports et les produits. - Les critères spécifiques. 	Tech TPM	CM	<p>Les produits nécessaires sont identifiés correctement selon les critères imposés dans les informations transmises oralement et/ou communiquées par document.</p>
		<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser instruments de mesure adéquats. - Calculer les quantités nécessaires. - S'assurer des conditions de mise en 	<ul style="list-style-type: none"> - La prise des mesures - Le calcul des surfaces et des volumes. - Les notices techniques des produits, et peintures 	Tech TPM DT	CM	<p>Les mesures sont prises avec précision.</p> <p>Les calculs de surfaces et de volumes sont exécutés avec justesse.</p> <p>En consultant les rendements donnés par</p>

<p>effectuer, des rendements des produits, ...</p> <p>Tels par exemple : volume des peintures et produits de traitement, nombre de rouleau de tapisserie, dimension des recouvrements de sol, longueur des frises, accessoires, ...</p> <p>Utiliser couramment les unités de mesure du système SI.</p> <p>Respecter un code de mesurage.</p>	<p>œuvre des produits.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier le code de mesurage adéquat. - Appliquer les prescriptions du code de mesurage adéquat. 	<p>utilisées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La prise des mesures - Les principales techniques de pose. - Les unités du SI. <ul style="list-style-type: none"> - La connaissance des principaux types de support. - Les codes de mesurage spécifique au métier. - La normalisation des métrés. 		<p>le fabricant et les dimensions commerciales des produits, en tenant compte des excédents minimum et des contraintes techniques, les quantités nécessaires sont déduites avec une bonne évaluation.</p>
--	--	---	--	---

<p>1.4. Rédiger un devis.</p> <p>1.4.1 Maîtriser les éléments de gestion appliquée pour assurer les activités administratives et commerciales courantes dans le domaine professionnel en matière de</p> <ul style="list-style-type: none"> - devis - contrat - conditions de vente - facturation - prix de revient - ... <p>Evaluer les coûts directs et indirects, et calculer les marges bénéficiaires.</p> <p>Distinguer les types de marchés (forfait absolu, forfait relatif à prix global, ...).</p>	<p>CEP</p>	<p>Dans des applications concrètes ou simulées, à l'aide de tous les documents appropriés, l'apprenant(e) s'initiera aux éléments fondamentaux de la gestion qui entrent dans la pratique courante de son métier.</p> <p>Il serait nécessaire que l'apprenant(e) acquière à son niveau une évaluation approchée correcte des différents éléments intervenant dans le prix de revient : connaissance des rendements horaires, prise en compte des particularités de chantier, équipements spéciaux, déplacements, éléments de sécurité, difficultés d'accès, location de la voie publique pour les matériels, ...</p>
	<p>1.4.2 S'informer des prix des matériaux, matériels.</p>	<p>– Utiliser les moyens de communication usuels.</p> <p>– Rechercher les informations</p> <p>– Le vocabulaire technique spécifique.</p> <p>– Les catalogues et liste de prix des principaux</p> <p>Toute documentation à l'appui et en utilisant les moyens de communications appropriées, dans une</p>

	<p><i>Savoir négocier les prix avec les fournisseurs.</i></p> <p><i>Tenir compte de la rentabilité de l'entreprise, de l'évolution du marché et de la concurrence.</i></p>	<p>pertinentes au sujet des prix des matériaux et matériels nécessaires à la réalisation d'un projet.</p>	<p>fournisseurs.</p> <p>– Les moyens de communication usuels.</p>			<p>situation simulée ou réelle, l'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • mène une recherche organisée des prix actualisés des différents matériaux et matériels nécessaire à la réalisation du projet ;
1.4.3	<p>Inventorier l'outillage et les équipements nécessaires à la réalisation de l'ouvrage.</p> <p><i>Evaluer les équipements spéciaux (échafaudages, échelles, monte-chARGE ...) à acquérir ou à louer.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier l'outillage et le matériel. – Commander les équipements nécessaires à la réalisation projetée. – Vérifier la fonctionnalité des outillages et équipements. 	<ul style="list-style-type: none"> – La technologie de l'outillage. – La technologie du matériel. 	Tech TPM	CM	<ul style="list-style-type: none"> • cite les équipements et outillages indispensables ;
1.4.4	Etablir des	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les produits à 	<ul style="list-style-type: none"> – La précision dans la 	Tech	CM	<ul style="list-style-type: none"> • rédige manuellement

<p>bordereaux qualitatifs et quantitatifs de matériaux, matériels et outillages spécifiques.</p> <p>(Voir l'activité 1.3 : " ... calculer les quantités nécessaires ").</p>	<p>mettre en œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calculer les quantités nécessaires. - Rédiger le bon de commande en adéquation avec le travail à réaliser. 	<p>rédaction du bordereau. La connaissance des matériaux, des matériels et outillages.</p> <p>- L'utilisation d'un ordinateur et de ses périphériques.</p>	TPM		<p>un bordereau clair et complet,</p> <ul style="list-style-type: none"> • établit un bordereau au moyen d'un logiciel adapté ;
1.4.5 Réunir toutes les informations nécessaires à l'établissement du devis.				CEF/ CEP	
1.4.6 Libeller un devis estimatif.				CEF/ CEP	
1.4.7 Libeller une offre de prix.				CEF/ CEP	
<p>1.4.8 Etablir une offre de délai en fonction de l'organisation de l'entreprise.</p> <p><i>Connaître les droits et les devoirs qui sont associés à la rédaction du devis , de l'offre de prix suivant la législation en vigueur.</i></p>				CEF/ CEP	
1.4.9 Ecrire les termes techniques du	<p>-Rédiger avec précision un bon de commande.</p>	<p>-La rédaction d'un bon de commande</p>	Tech	CM	<ul style="list-style-type: none"> ▪ écrit correctement, avec le vocabulaire et

	métier.	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le vocabulaire technique spécifique pour la recherche de renseignements 	<ul style="list-style-type: none"> - Les catalogues spécifiques. - Les notices techniques. 			les références techniques utiles, un document tel un bon de commande, un bordereau, une recherche de renseignement, un inventaire ...
1.5 Acquérir les matières premières et les matériaux nécessaires.	<p>1.5.1 <i>Consulter les différentes offres de prix des fournisseurs.</i></p> <p>1.5.2 <i>Commander les matières premières, les produits et matériel nécessaires.</i> <i>Se référer aux catalogues des fabricants.</i> <i>Utiliser les moyens de communication pour transmettre une commande en respect des règles commerciales intrinsèques.</i></p>			CEF/ CEP	CEF/ CEP	
1.6 Réceptionner et stocker les matières premières et matériaux.	<p>1.6.1 Vérifier la quantité et la conformité des matières livrées par rapport au bon de commande.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réceptionner les matières premières et le matériel. - Vérifier l'adéquation entre le bon de commande et le bon de livraison. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les critères de réception. 	Tech TPM	CM	<ul style="list-style-type: none"> • cite les critères externes permettant de s'assurer du bon état physique des matériaux et matériel livrés (défauts apparents, intégrité des emballages, ...); interprète

					correctement les informations écrites sur le bon de commande, sur le bon de livraison.
1.6.2 Identifier les consignes de sécurité, les symboles de danger.	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les pictogrammes et appliquer les règles de sécurité s'y rapportant. -Appliquer et respecter les règles de l'ergonomie. -Appliquer et respecter les consignes de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> -La sécurité ; -Le RGPT -L'ergonomie -Les pictogrammes. 	Tech TPM	CM	Voir les compétences et indicateurs correspondants de l'activité 7.3 : "Stocker et manipuler les produits du domaine professionnel."
1.6.3 Entreposer les matières premières de façon rationnelle et sécuritaire. Déterminer les lieux appropriés de déchargement sur le chantier.	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les matières premières. -Respecter les conditions de stockage. -Appliquer et respecter les règles de sécurité. -Positionner les matières premières sur le chantier. -Protéger les lieux de stockage. 	<ul style="list-style-type: none"> -L'organisation du travail. -Les règles de sécurité -Les notices techniques spécifiques. 	Tech TPM	CM	Les matériaux et matériel sont disposés de manière rationnelle et efficace selon l'organisation du travail.
1.6.4 Déplacer en toute sécurité de lourdes charges avec un engin de levage adapté et manipuler les charges en toute sécurité physiologique.	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les charges. -Choisir les moyens de manutention adaptés. -Appliquer et respecter les règles de sécurité. -Appliquer et respecter les règles de l'ergonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> -La sécurité -Le RGPT -L'ergonomie -Les notices techniques des engins de manipulation. 	Tech TPM	CM	Voir les compétences et indicateurs correspondants de l'activité 7.4 : "Appliquer les règles d'ergonomie."

	1.6.5 Assurer efficacement la sécurité des matériaux, matériel et outillages, et apprécier les conséquences d'une mauvaise protection.	<ul style="list-style-type: none"> -Vérifier le respect des réglementations en matière de prévention et de protection contre : -Le vol -Les dégradations -Les risques d'incendie. 	<ul style="list-style-type: none"> -Le RGPT -La sécurité. -La connaissance des matériaux et matériels. 	Tech TPM	CM	<p>Il/elle décrit les risques d'absence ou de mauvaise protection.</p> <p>Les matériaux et matériel sont protégés efficacement tant pour le vol que pour les dégradations accidentelles et les risques d'incendie.</p>
1.7 Déterminer les phases d'exécution du travail.	1.7.1 Comprendre et tenir compte de l'organisation du travail sur le chantier en cours.	<ul style="list-style-type: none"> -Etablir l'ordre chronologique des opérations relatives à l'organisation du chantier. 	<ul style="list-style-type: none"> -La sécurité -La lecture du planning. 	Tech TPM	CM	<p>L'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • lit correctement un planning de chantier ;
	1.7.2 Planifier son travail en tenant compte du volume de travail, des échéances imposées, du nombre d'ouvriers travaillant simultanément, du matériel à mettre en œuvre, des délais de livraison du matériel, en tenant compte des autres corps de métier.	<ul style="list-style-type: none"> -Etablir la hiérarchie des travaux en fonction : -De la méthode de travail spécifique à l'entreprise. -Du planning de chantier. -Respecter le travail des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> -L'organisation du chantier -La planification des travaux. -Le code du bien être au travail. 	Tech TPM	CM	<ul style="list-style-type: none"> • énonce les différentes phases du travail d'installation, en les classant chronologiquement, en respectant une logique technique de montage ; • situe les phases de son propre travail dans l'organisation établie.
1.8 Assurer la gestion journalier du stock des matières premières et du matériel.	1.8.1 Evaluer les stocks en fonction de ses travaux journaliers.	<ul style="list-style-type: none"> -Assurer la gestion des stocks -Rédiger les bons internes de 	<ul style="list-style-type: none"> -La gestion des stocks -Les termes techniques du métier. 	Tech TPM	CM	<p>L'estimation des besoins journaliers est réaliste et justifiée.</p>

	Etablir le bordereau des matières premières et du matériel manquants.	commande : <ul style="list-style-type: none"> –Des matières premières –Du matériel en référence aux contraintes journalières. –Rédiger avec précision la liste des matières premières et du matériel manquant. –Savoir dresser une liste cohérente des commandes. 				Voir 1.4.9 : "Ecrire les termes techniques du métier."
1.9 Répartir et indiquer les heures de travail de chaque activité.	1.9.1 Etablir la liste exhaustive (journalière ou hebdomadaire) des fournitures utilisées et des heures prestées.	<ul style="list-style-type: none"> –Assurer la gestion du stock –Rédiger les fiches de travail. 	–La gestion journalière des stocks.	Tech TPM	CM	L'apprenant(e) assure un suivi journalier de son travail en notant sur un document approprié les matériaux et matériels utilisés et les heures effectives prestées.
	1.9.2 Rédiger des fiches de travail (Voir 1.4.9 : "Ecrire les termes techniques du métier").	–Utiliser le vocabulaire technique approprié.	–Les termes techniques spécifiques au métier.	Tech TPM	CM	
1.10 Classer des documents.	1.10.1 Assurer le classement des documents (par jour/semaine/mois...).	<ul style="list-style-type: none"> –Distinguer et trier les documents. –Assurer le classement des documents. 	–Le système de classement.	Tech	CM	Les documents sont classés de manière ordonnée pour permettre une consultation efficiente.
1.11 Assurer la qualité technique.	1.11.1 Connaître les processus				CEF	Note du Groupe de travail : Il est important

	<i>d'assurance qualité (ISO 9000, ...).</i>				<i>de donner à l'apprenant(e) une information suffisante sur l'assurance qualité pratiquée dans un grand nombre d'entreprises, et de l'informer aussi sur l'implication de son travail dans ce processus.</i>
	<p>1.11.2 Analyser préalablement son travail en termes de résultats à obtenir.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Procéder à l'analyse du travail. – Respecter le planning de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> – Le suivi des opérations de travail. 	Tech TPM	CM	<p>l'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ adopte et respecte un planning d'exécution des tâches sur une journée de travail ;
	<p>1.11.3 Evaluer son travail en terme de qualité et de quantité en relation avec les objectifs fixés.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Respecter le mode opératoire avec le souci du détail en fonction du planning des travaux à exécuter. – S'assurer de manière permanente de la quantité et de la qualité du travail exécuté. 	<ul style="list-style-type: none"> – Le mode opératoire. – Le planning des travaux. – La déontologie. 	Tech TPM	CM	<ul style="list-style-type: none"> ▪ porte de manière permanente une évaluation objective sur le travail réalisé en terme de qualité et de quantité.
1.12 Assurer la gestion générale financière, comptable et administrative de l'entreprise.	1.12.1 Se référer aux compétences développées dans le cadre d'un cours complémentaire de gestion autorisant l'accès à la profession.			CEF	

Fonction 2 : EFFECTUER DES TRAVAUX DE PEINTURE MANUELLEMENT OU AU PISTOLET.

Remarque : cette fonction concerne la mise en peinture de tout type de subjectiles extérieurs et intérieurs, murs, plafonds, menuiseries, ...

ACTIVITES DECrites DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES	BLOCS DE COURS	CLAS.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
2.1 Installer son poste de travail.	<p>2.1.1 Lire la feuille des travaux (y compris le bordereau) en vue de déterminer quel traitement les diverses surfaces doivent recevoir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les types de subjectiles. -Utiliser le vocabulaire technique en rapport avec le cahier des charges et le plan architectural. -Déterminer les différents produits à mettre en œuvre -S'assurer de leur mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les types de subjectiles. -Le cahier des charges -Le plan architectural -La connaissance des matériaux. -Le vocabulaire technique spécifique. 	Tech DT TPM	CM	Voir les indicateurs de l'activité 1.2 : "Consulter et interpréter les cahiers des charges et les plans."
	<p>2.1.2 Identifier et connaître les caractéristiques et propriétés des matériaux (qualité, aspect, compatibilité, effets secondaires) tels que</p> <p>détrangers, décapants, colles, siccatis,</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les matériaux. -Déterminer les produits à mettre en œuvre. -S'assurer de leur mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les notices techniques -La connaissance des matériaux couramment utilisés. -Les documentations techniques. -Les normes en vigueur en matière de protection des biens des personnes de l'environnement. 	Tech TPM	CM	<p>Disposant de tous les documents appropriés, l'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • les identifie correctement. • décrit les caractéristiques et les propriétés essentielles des matériaux couramment utilisés.

	<p>colorants, pigments solubles dans l'eau, l'huile, les peintures, lasures, vernis, les résines, liants, solvants et diluants, les papiers, métal en feuilles, les fibres, les matériaux résistants au feu et inflammables.</p>				
2.1.3 Assurer la protection des éléments existants : sols, vitrages, appareils électriques, appareils de chauffage, meubles. Prendre des mesures de protection de l'environnement de travail en général.	<ul style="list-style-type: none"> – Utiliser les moyens de protection adaptés. – Utiliser les outillages adéquats. – Appliquer et respecter les règles de sécurité. – Respecter et appliquer les règles de fonctionnalité des lieux de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> – La sécurité – Le RGPT – Les notices techniques – La protection des biens des personnes, de l'environnement et les normes en vigueur en matière de protection de l'environnement. 	Tech TPM	CM	<p>La protection des mobiliers, des objets, des sols est assurée correctement et sans dégradation en utilisant les moyens appropriés.</p> <p>Les corps de chauffe (en absence d'eau) sont démontés soigneusement avec l'outillage adéquat.</p>
2.1.4 Appliquer les règles de sécurité en électricité. Enlever et replacer les caches décoratives des interrupteurs, des prises électriques	<ul style="list-style-type: none"> – Repérer les emplacements des coffrets électriques. – Identifier les éléments de disjonction des circuits. – Identifier les divers 	<ul style="list-style-type: none"> – La sécurité – Le RGPT – L'outillage – Le cours de travaux pratiques. – Les notions pratiques 	Tech TPM	CM	<p>Les caches décoratives et les armatures sont démontées et remontées soigneusement avec l'outillage adéquat.</p> <p>L'intégrité du matériel est respectée.</p> <p>L'apprenant(e) identifie</p>

Monter les échafaudages et les échelles.	<p>et les armatures des appareils d'éclairage. Savoir mettre les circuits concernés hors tension.</p>	<p>circuits à mettre hors tension.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exécuter les opérations de mise hors tension - Utiliser les outillages adéquats. - Appliquer et respecter les règles de sécurité relatives aux installations électriques. 	d'électricité .			<p>correctement les éléments de disjonction des circuits (disjoncteurs ou fusibles) d'un coffret électrique, repère correctement le circuit à mettre hors tension, repère les positions fonctionnelles du disjoncteur. Exécute ces opérations en toute sécurité.</p>
	<p>2.1.5 Identifier et préparer les outils, les machines et les moyens de protection. Identifier et préparer les matériaux tels que détergents, décapants, peintures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner : - Les outils - Les machines - Les moyens de protection. - Identifier et préparer les matériaux à mettre en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> - La technologie - des outillages, des machines, des matériaux - Les règles de sécurité et d'hygiène. - La connaissance des matériaux. 	Tech TPM	CM	<p>Les outils adéquats sont judicieusement sélectionnés.</p> <p>La fonction de chaque outil est correctement identifiée et décrite.</p> <p>Les matériaux sont correctement identifiés et judicieusement sélectionnés.</p>
	<p>2.1.6 Reconnaître les finitions des peintures : mate, brillante, satinée, colorée ou transparente.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les types de finitions. - S'assurer de leurs mises en œuvre. 	<p>- La documentation technique spécifique.</p>	Tech TPM	CM	<p>Avec toute la documentation spécialisée à l'appui, l'apprenant(e) identifie les types de finition.</p>
	<p>2.1.7 Assembler les échafaudages pour murs et plafonds suivant les normes et réglementations en vigueur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les éléments d'un échafaudage. - Assembler les échafaudages. - Appliquer et respecter la réglementation et les 	<ul style="list-style-type: none"> - Les notices techniques. - La sécurité - L'ergonomie - Le RGPT - La législation. 	Tech TPM	CM	<p>Dans des locaux de faible hauteur sous plafond (par exemple environ 4,5 m de haut), la manipulation, les montages des échelles et échafaudages fixes ou roulants sont réalisés</p>

		<p>normes de sécurité , d'ergonomie en vigueur, relatives aux échelles et échafaudages.</p> <p>Rechercher, identifier et interpréter correctement les réglementations en vigueur.</p> <p>Assembler les échafaudages pour cages d'escaliers, locaux de grande hauteur, façade, corniche,....</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Respecter les impositions de l'inspection du travail. 	<ul style="list-style-type: none"> -L'inspection du travail. 		<p>CM</p> <p>CEP</p>	<p>suivant les réglementations en vigueur.</p> <p>(En respectant les législations en vigueur et notamment en ce qui concerne l'âge de l'opérateur).</p> <p>Disposant des documents adéquats, l'apprenant(e) identifie et interprète correctement la réglementation en vigueur.</p>
2.2	Préparer, traiter les subjectiles divers.	<p>2.2.1 Respecter les tolérances imposées pour le degré de finition prévu par le cahier des charges.</p> <p>2.2.2 Identifier les subjectiles neufs et anciens quant à leur nature, par exemple : sortes de bois, enduits,</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les contraintes du cahier des charges. -Identifier les degrés de finition. 	<ul style="list-style-type: none"> -Le cahier des charges. -La technologie. -Les fiches techniques spécifiques. 	<p>Tech TPM</p>	<p>CM</p>	<p>Les contraintes des tolérances prévues par le cahier des charges sont correctement identifiées.</p>
			<ul style="list-style-type: none"> -Distinguer les différents subjectiles. -Analyser l'état de surface des subjectiles. -Identifier et vérifier les principaux phénomènes physiques 	<ul style="list-style-type: none"> -Les documentations techniques. -Les instruments de mesure. -La sécurité. -L'hygiène. 	<p>Tech TPM</p>	<p>CM</p>	<p>Avec toute la documentation à l'appui,</p> <p>- la nature du subjectile à traiter est correctement identifiée,</p> <p>- l'état des surfaces est correctement analysé.</p>

	<p>maçonnerie, béton, produits composés, matériaux synthétiques, métaux ferreux et non ferreux et anciens traitements ;</p> <p>et les vérifier quant à leur état,</p> <p>par exemple : adhérence, degré d'humidité, alcalinité, texture, porosité, planéité, rugosité, efflorescences, présence de maladies sur le subjectile, insectes, moisissures.</p>	<p>et chimiques élémentaires rencontrés dans la construction.</p> <p>S'assurer des conditions d'exécution des travaux.</p>	<p>–La pratique du métier.</p>		<p>L'apprenti(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • définit et identifie (en situation concrète) les phénomènes physiques et chimiques élémentaires qui se manifestent dans la construction tels que porosité, capillarité, salpêtre, saponification, taux d'alcalinité, état farineux, corrosion, dilatation et retrait des matériaux, formation de moisissures, mousses et maladies des bois ... • utilise les instruments de mesure appropriés. <p>Les conditions requises pour exécuter le travail sont déterminées judicieusement.</p>
2.2.3 Etablir la méthode de travail en fonction de l'état des surfaces à traiter et de la finition attendue.	<p>–Etablir l'ordre chronologique des opérations à réaliser.</p> <p>–Analyser l'état de surface des supports.</p> <p>–S'assurer de la mise en œuvre des produits de finition.</p>	<p>–Les notices techniques</p> <p>–Les prescriptions du fabricant.</p>	Tech TPM	CM	<p>L'apprenti(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • justifie le mode opératoire approprié ; • Interprète correctement les prescriptions du fabricant.
2.2.4 Appliquer les	–Identifier les	–Les notices techniques.	Tech	CM	Les différentes

	<p>techniques de préparation des subjectiles neufs et anciens, dégradés ou non , telles que : lessiver, décaper, égrener, dépoussiérer, rincer, poncer, dépolir, dérocher, dégraissier, détapisser, racler, gratter.</p>	<p>subjectiles.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Identifier leur état de surface. -Identifier les produits à mettre en œuvre -Planifier la préparation des subjectiles. -Vérifier l'adéquation des différents produits entre eux. -S'assurer de leur mise en œuvre. -Appliquer et respecter les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques -Identifier et choisir les outils adéquats. 	<p>-Les prescriptions du fabricant.</p> <p>-Les outils</p> <p>-La sécurité</p> <p>-L'hygiène</p> <p>-Le RGPT</p> <p>-Le respect de l'environnement</p> <p>-Les travaux pratiques.</p>	TPM		<p>techniques de préparation des subjectiles sont correctement mises en œuvres.</p> <p>Les outils appropriés sont choisis judicieusement et les gestes professionnels sont maîtrisés.</p>
2.2.5	Assurer les petites réparations de plafonnage et de cimentage.	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les produits à mettre en œuvre. -Vérifier l'adéquation des différents produits entre eux. -S'assurer de leur mise en œuvre. -Appliquer et respecter les règles de sécurité et d'hygiène en vigueur. -Respecter les prescriptions légales en matière d'environnement. -Identifier et choisir les outils adéquats. 	<p>-Les notices techniques</p> <p>-Les outils</p> <p>-La sécurité</p> <p>-L'hygiène</p> <p>-Les travaux pratiques.</p> <p>-Le respect de l'environnement.</p>	Tech TPM	CM	<p>L'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • choisit l'outil approprié ; • met en œuvre suivant les techniques professionnelles les produits adaptés pour des petites réparations.
2.2.6	Appliquer les	<p>-Respecter la technique</p>	<p>-Les notices techniques</p>	Tech	CM	En référence à la pose

	<p>techniques de la pose d'un voile de verre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - de pose d'un voile de verre. - Réaliser des mesures précises. - Utiliser les instruments de pose adéquat. - Appliquer et respecter les règles de sécurité en vigueur. - Identifier et choisir les outils adéquats. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments de mesure - Le matériel de coupe - Le matériel de pose - La sécurité. 	TPM		<p>des revêtements muraux, l'apprenti(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • réalise un découpage précis, un collage uniforme et complet, une mise d'aplomb au moyen des instruments adéquats (niveau, fil à plomb) ; • applique le voile en éliminant l'air, en assurant un jointolement correct des lés.
	<p>2.2.7 Appliquer les techniques d'enduisage : enduisage en recherche, garnissage, ratissage, enduisage simple, repassé ; au couteau et à la brosse.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les produits d'enduisage - S'assurer de leur mise en œuvre. - Appliquer et respecter les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les outils adaptés - Les notices techniques spécifiques. - La sécurité et l'hygiène - Le RGPT 	Tech TPM	CM	<ul style="list-style-type: none"> • sélectionne l'outil adapté ; • applique l'enduit de manière uniforme.
	<p>2.2.8 Maîtriser les techniques de pose de moulures (bois, polystyrène, moulure en plâtre, ...).</p>				CEP	
2.3 Préparer la peinture.	<p>2.3.1 Connaître l'harmonie des couleurs.</p> <p>Appliquer les principes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Justifier de l'esthétique et de l'harmonie des teintes. - Caractériser les couleurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'harmonie et le contraste des couleurs. - Le plan architectural - Le cahier des charges 	Tech TPM DT CS	CM	<p>Au moyen du cercle chromatique, l'apprenti(e), par exemple,</p> <ul style="list-style-type: none"> • différencie les

	<p>théoriques liées à la couleur.</p> <p><i>Identifier les styles.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les lieux d'implantation. -Utiliser les couleurs adéquates suivant le cahier des charges. -S'assurer de la mise en œuvre des couleurs. 	<p>-Les référentiels (de teintes)</p>			<p>couleurs chaudes et froides, les teintes primaires et secondaires, les couleurs complémentaires ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • établit une gamme de tons chauds, une gamme de tons froids ou une gamme de tons rompus ...; • définit le facteur de contraste de couleur ;
	<p>2.3.2 Préparer les peintures de fonds et de finition.</p> <p>Suivant le type de peinture à mettre en œuvre,</p> <ul style="list-style-type: none"> - sélectionne le pigment adapté, - rechercher et adapter les tons, - contrôler et régler la viscosité. <p>Connaître et appliquer les proportions exactes des mélanges avec les diluants, les catalyseurs, les durcisseurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les peintures de fonds et de finition. -Identifier les produits à mettre en œuvre. -S'assurer de leurs adéquations entre eux. -S'assurer de leur mise en œuvre. -Appliquer et respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement. 	<p>-Les notices techniques spécifiques.</p> <p>-La composition des peintures</p> <p>De fonds</p> <p>De finition</p> <p>-L'hygiène</p> <p>-La sécurité</p> <p>-Le respect de l'environnement.</p>	Tech TPM	CM	<p>Les modes d'emploi des produits sont interprétés correctement et respectés.</p> <p>Les produits sont choisis pour être compatibles entre eux.</p> <p>La peinture préparée a une viscosité adéquate et est homogène.</p> <p>La peinture de même ton est préparée en quantité nécessaire.</p>
2.4 Mettre en peinture, en vernis, au	2.4.1 Prendre connaissance des	-Identifier les tolérances	-Le cahier des charges	Tech	CM	Les tolérances à respecter sont

<p>moyen des instruments : pinceaux, brosses, rouleaux ...</p>	<p>impositions du cahier des charges.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Respecter les prescriptions du fabricant -Respecter les prescriptions du cahier des charges. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les notices techniques -Les instruments de contrôle. 	<p>TPM DT</p>		<p>identifiées. L'épaisseur de la couche de peinture est contrôlée au moyen de l'instrument approprié.</p>
<p>2.4.2 Appliquer les couches de fonds et de finition Sélectionner la méthode de travail en fonction du type de support, de la matière à mettre en œuvre et de l'influence de paramètres physiques externes comme la température, hygrométrie, le point de rosée.</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Identifier la méthode de travail appropriée -Identifier les outils appropriés -Identifier les principaux types de supports -S'assurer de la mise en œuvre des types de peintures -Identifier et appliquer les différentes techniques d'utilisation des abrasifs -Identifier, appliquer et respecter les règlements particuliers aux exigences du métier. -Vérifier le respect des réglementations en matière de prévention et de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> -La technologie de l'outillage. -Les notices techniques spécifiques -Le cahier des charges -Les états de surface et de finition -Les méthodes de travail spécifiques -Les règles de sécurité et d'hygiène. 	<p>Tech TPM DT</p>	<p>CM</p>	<p>L'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • sélectionne les outils adéquats ; • assure un dépolissage entre couche approprié à l'état de surface exigé ; • respecte les temps de séchage et de recouvrement appropriés au type de peinture ; • obtient une finition appropriées aux exigences demandées ;
	<p>2.4.3 Utiliser avec dextérité les outils de peinture.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier le matériel et les outils -S'assurer de la mise en œuvre des outils et matériels. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les notices techniques spécifiques. -Le cours de TP. 	<p>Tech TPM</p>	<p>CM</p>	<ul style="list-style-type: none"> • applique les produits de manière uniforme ; • réalise un réchampissage (découpage) précis des couleurs.

	<p>2.4.4 Réaliser des peintures spéciales : armés, structurées, multicolores ...</p> <p><i>Maîtriser les techniques de mise en œuvre telles que peinture à relief, antifeu, antigraffiti, sur fibre de verre...</i></p>				CEF/ CEP	
2.5	Mettre en peinture, en vernis, au moyen d'un pistolet.				<i>L'utilisation de matières sous pression est conforme aux réglementations spécifiques en vigueur en matière de sécurité, d'hygiène et d'environnement.</i>	
	<p>2.5.1 Voir la compétence 2.4.1 : " Prendre connaissance des impositions du cahier des charges ".</p>	<ul style="list-style-type: none"> -identifier les outils adaptés au travail à réaliser -Identifier, appliquer et respecter les règlements spécifiques du matériel utilisé. -Vérifier le respect des réglementations en matière de sécurité, de protection individuelles et collectives relatives à la protection des travailleurs et au respect de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> -Le cahier des charges -Les notices techniques spécifiques. -Les consignes de sécurité -Le respect de l'environnement. 	DT Tech TPM	CM	Voir les indicateurs correspondants.
	2.5.2 Choisir, installer et	-Vérifier le respect des	-La technologie des	Tech	CM	L'apprentant(e)

	<p>régler l'équipement pour le pistlage.</p>	<p>réglementations en matière de sécurité, de protection individuelles et collectives relatives à la protection des travailleurs et au respect de l'environnement.</p> <p>–S'assurer de la mise œuvre des outils spécifiques.</p>	<p>outils</p> <ul style="list-style-type: none"> –Les notices techniques spécifiques –L'hygiène –La sécurité –Le RGPT –L'egonomie –Le respect de l'environnement. 	TPM		<ul style="list-style-type: none"> • différencie les systèmes de pistlage (matériel et domaine d'application) tels que système basse pression, système haute pression, airless ...; • justifie le choix du matériel pour un travail et un environnement donnés ; • énonce les avantages pratiques et économiques ; • met en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant ;
2.5.3 Sélectionner et mélanger les produits pour pistlage.	<p>Mettre en œuvre des règles de dilution appropriée.</p>	<p>–Identifier les produits spécifiques à l'utilisation des pistolets de peinture</p> <p>–Identifier et respecter les prescriptions des fabricants.</p> <p>–Vérifier le respect des réglementations en matière de sécurité, de protection individuelles et collectives relatives à la protection des travailleurs et au respect de l'environnement.</p>	<p>–Les notices techniques spécifiques</p> <p>–La viscosité d'une peinture</p> <p>–L'utilisation d'un viscosimètre</p> <p>–Les prescriptions du fabricant.</p>	Tech TPM	CM	<ul style="list-style-type: none"> • interprète correctement les prescriptions des fabricants et décrit la composition des mélanges ; • cite le principe de la viscosité d'une peinture ; • utilise correctement un viscosimètre et règle la viscosité selon les prescriptions du fabricant ;

<p>2.5.4 Régler le fonctionnement du pistolet par essais (pression et débit).</p> <p>Sélectionner, monter et régler le gicleur.</p> <p>Déetecter des problèmes de non fonctionnement de l'équipement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Régler le fonctionnement du pistolet. -Identifier les principaux types de gicleur en adéquation avec les peintures utilisées. -S'assurer de la fonctionnalité de l'équipement. -Vérifier le respect des réglementations en matière de sécurité, de protection individuelles et collectives relatives à la protection des travailleurs et au respect de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> -La technologie des outils -Les notices techniques spécifiques -Les règles de sécurité et d'hygiène -L'environnement -Les moyens de protection individuels et collectifs. 	Tech TPM	CM	<ul style="list-style-type: none"> • justifie le calibrage du gicleur ; • ajuste correctement le réglage des paramètres de pulvérisation ; • évalue correctement la forme de la projection et l'effet de pulvérisation ; • décrit les causes de non fonctionnement et propose les remèdes appropriées.
<p>2.5.5 Assurer une application uniforme de la peinture ou du vernis selon la méthode de travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier la méthode de travail et la respecter. 	<ul style="list-style-type: none"> -La méthode de travail -Les notices techniques spécifiques -Le cours des travaux pratiques. 	TPM	CM	<p>L'apprenant(e) énonce la méthode de travail.</p> <p>Le support est peint de manière uniforme et l'épaisseur de la couche de peinture est respectée.</p>
<p>2.5.6 Utiliser les protections spécifiques pour le travail avec pistolet.</p> <p>Porter des vêtements de protection. Protéger par un équipement</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Vérifier le respect des réglementations en matière de sécurité, de protection individuelles et collectives relatives à la protection des travailleurs et au respect de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les règles de sécurité et d'hygiène. -Les moyens de protections individuels et collectifs -Le respect de l'environnement 	Tech TPM	CM	<p>L'apprenant(e) applique correctement les prescriptions spécifiques de sécurité, d'hygiène et d'environnement lors de la mise en oeuvre de matières sous pression.</p>

		<p>adapté, les mains, les yeux et les voies respiratoires, les oreilles.</p> <p>Assurer la ventilation des locaux.</p>	-Le RGPT			
2.6 Assurer le nettoyage de l'outillage et la remise en état du chantier.	2.6.1 Respecter le règlement en vigueur sur la protection de l'environnement.	<p>Ranger les produits de peinture suivant leur nature (produits nocifs, inflammables ...).</p> <p>Assurer le stockage et l'évacuation des déchets et résidus dans le respect de ces réglementations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Vérifier le respect des réglementations en matière de sécurité, de protection individuelles et collectives relatives à la protection des travailleurs et au respect de l'environnement. -Identifier et classer les produits de peintures suivant leur nature. -Identifier les pictogrammes et appliquer les règles s'y rapportant. 	<ul style="list-style-type: none"> -La protection de l'environnement -La sécurité -L'hygiène -Les notices techniques -Les réglementations en vigueur -Les pictogrammes -L'organisation du chantier. 	CM Tech TPM	<p>Avec toute la documentation à l'appui, l'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifie et applique les réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement ;
	2.6.2 Démonter les échafaudages. (Pour les petites hauteurs : voir la compétence développée en 2.1.7 : Assembler les échafaudages pour murs et plafonds ...	Ranger les échafaudages (nettoyer,	<ul style="list-style-type: none"> -Appliquer et respecter les normes de sécurité spécifiques -S'assurer de la fonctionnalité du matériel. -Identifier les outils spécifiques au démontage des échafaudages. -S'assurer de leur fonctionnalité. 	<ul style="list-style-type: none"> -Le RGPT -La sécurité -Les moyens de protections individuels et collectifs -Les travaux pratiques -Les outillages spécifiques. 	CM Tech TPM	<ul style="list-style-type: none"> • démonte le matériel dans le respect des législations en vigueur ; • écarte les éléments ne répondant plus aux normes de sécurité. ;

	transporter et ranger)				
	Démonter les échafaudages des cages d'escaliers, locaux de grande hauteur, façade, corniche,....			CEP	
2.6.3	Entretenir les outils et machines au moyen des techniques adéquates de nettoyage. Nettoyer l'outillage au moyen de solvants ou de diluants lors des passages à un autre traitement, une autre sorte de peinture ou au terme des travaux. Respecter les réglementations sur l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier le respect des réglementations en matière de sécurité, de protection individuelles et collectives relatives à la protection des travailleurs et au respect de l'environnement. - Identifier les pictogrammes et appliquer les règles s'y rapportant. - Veuillez à la fonctionnalité des outils et machines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les notices techniques spécifiques - La sécurité - L'hygiène - Les réglementations en matière d'environnement - Les moyens de protections individuels et collectifs - Les notices d'entretien spécifiques - Les pictogrammes. 	CM Tech TPM	<ul style="list-style-type: none"> • effectue, aux moments opportuns, un nettoyage, une maintenance appropriée des outils et des machines pour conserver leur parfaite fonctionnalité, en appliquant les réglementations en matière d'environnement.
2.6.4	Remettre le chantier en état. Nettoyer soigneusement le lieu de travail lorsqu'on le quitte et mettre en place le mobilier et l'appareillage électrique	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer et respecter les règles de déontologie du métier - Identifier et mettre en œuvre les outils adéquats. - Procéder aux essais de fonctionnalité. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'hygiène - La déontologie du métier - Les notices techniques spécifiques à l'appareillage électrique. - Le respect de l'environnement 	Tech TPM CM	<ul style="list-style-type: none"> • remet les lieux de travail en état impeccable de propreté et de rangement ; • remonte l'appareillage en assurant la fonctionnalité initiale.

	préalablement démonté.		-Les essais de fonctionnalité.			
--	------------------------	--	--------------------------------	--	--	--

Fonction 3 : EFFECTUER DES TRAVAUX DE POSE DE REVETEMENTS SOUPLES DE SOL.

ACTIVITES DECrites DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES	BLOCS DE COURS	CLAS.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
3.1 Installer le poste de travail.	<p>3.1 Lire la feuille des travaux en vue de s'informer sur le type de revêtement à poser.</p> <p>Différencier les produits de revêtement de sols.</p> <p>Connaître les matériaux à mettre en œuvre : colles, isolants, vinyls, moyens d'imprégnation, PVC, tapis, adhésif, produits d'égalisation, ...</p> <p>Différencier les produits de revêtement de sols.</p> <p>Connaître les matériaux à mettre en œuvre : colles, isolants, vinyls, moyens d'imprégnation, PVC, tapis, adhésif, produits d'égalisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les principaux types de sols. -Identifier les types de subjectiles. -Utiliser le vocabulaire technique en rapport avec le cahier des charges et le plan architectural. -Déterminer les différents produits à mettre en œuvre -S'assurer de leur mise en œuvre. -Justifier de la technique de pose en fonction des principaux critères de fonctionnalité. 	<ul style="list-style-type: none"> -Le cahier des charges -La lecture de plans -La connaissance des matériaux couramment utilisés -Les notices techniques des différents produits -Les pictogrammes -Les symboles spécifiques -Les différentes techniques de pose. 	DT Tech TPM	CM	Voir les indicateurs de la compétence 1.2.1 : "Consulter et interpréter les cahiers des charges et les plans."

	<p>Différencier les caractéristiques qualitatives, durabilité, prescription de traitement et d'entretien.</p> <p>Respecter la signification des symboles (mode de pose, type).</p>					<p>CM</p> <p>Avec toute la documentation appropriée, l'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • décrit les caractéristiques des matériaux couramment utilisés ; • décrit les propriétés des produits de collage, d'imprégnation, de traitement ... ; • traduit correctement la signification des symboles utilisés sur les différents produits ;
3.1.2 Assurer la protection des éléments existants : appareils électriques, appareils de chauffage, meubles...	<ul style="list-style-type: none"> -Utiliser les moyens de protection adaptés. -Utiliser les outillages adéquats. -Appliquer et respecter les règles de sécurité. -Respecter et appliquer 	<ul style="list-style-type: none"> -Les règles de déontologie -La sécurité -Les moyens de protection -L'ergonomie. 	<p>TPM Tech</p>	<p>CM</p>	<p>La protection des mobiliers, des objets est assurée correctement et sans dégradation en utilisant les moyens appropriés.</p>	

	<p>Déplacer le mobilier et les objets qui ne sont pas fixés, détacher les objets fixés interférant avec le travail et les éloigner.</p> <p>Voir de même la sécurité électrique dans la l'activité 7.2 : "Utiliser le matériel et les équipements."</p>	les règles de fonctionnalité des lieux de travail.			
3.1.3	<p>Identifier et préparer les outils, les machines et les moyens de protection adéquats.</p> <p>Prévoir les protections pour les mains, les genoux et les pieds.</p> <p>Porter des vêtements de travail appropriés (en référence à la fonction 7).</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Utiliser les moyens de protection adaptés. – Utiliser les outillages adéquats. – Appliquer et respecter les règles de sécurité. – Respecter et appliquer les règles de fonctionnalité des lieux de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> – La technologie de l'outillage – Les notices techniques des machines – Les moyens de protections individuels et collectifs – Le RGPT – L'hygiène – La sécurité – Le code de bien être au travail. 	Tech TPM	<p>CM</p> <p>Les outils, les machines et les moyens de protection nécessaires sont identifiés et caractérisés, et leur fonctionnalité vérifiée.</p> <p>Voir les indicateurs correspondants de la fonction 7.</p>
3.1.4	Entreposer soigneusement les revêtements et les produits divers dans le respect des recommandations du fabricant.	– Identifier, appliquer et respecter les prescriptions des fabricants en matière de stockage des revêtements et des produits spécifiques.	<ul style="list-style-type: none"> – L'organisation du chantier. – Les notices techniques spécifiques – Les pictogrammes – Les règles de sécurité 	Tech TPM	<p>CM</p> <p>Les matériaux et matériels sont rangés rationnellement.</p> <p>Les conditions d'entreposage sont justifiées en fonction des éléments tels que : élasticité, écrasement,</p>

	<p>Identifier les dangers des produits (toxiques ou inflammables), respecter les règles de stockage et les instructions des fabricants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les pictogrammes et appliquer les règles s'y rapportant - Identifier les produits toxiques et inflammables et les stocker dans le respect des règlements en la matière. 	<p>et d'hygiène</p> <p>- L'ergonomie</p>			<p>déformation, charges locales, ...</p> <p>Les produits sont clairement identifiés et stocker en respectant les règles de sécurité et d'hygiène.</p>
3.3 Préparer des supports.	<p>3.3.1 Respecter les tolérances de planéité imposées par le cahier des charges ou par le fabricant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et respecter les impositions du cahier des charges en matière de planéité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le cahier des charges - La connaissance des matériaux. 	<p>Tech TPM DT</p>	CM	<p>Les contraintes des tolérances prévues par le cahier des charges sont correctement identifiées.</p>
	<p>3.3.1 Identifier la nature du support et vérifier son état : degré d'humidité, degré d'alcalinité, dureté, état poudreux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier la nature du support - Vérifier ses principaux paramètres physiques, mécaniques et thermiques. - S'assurer des conditions de fonctionnalités du chantier. 	<ul style="list-style-type: none"> - La connaissance des matériaux - Les appareils de mesure spécifiques - L'organisation du chantier. 	<p>Tech DT TPM</p>	CM	<p>La nature du support est identifié correctement.</p> <p>Les appareils de mesure de l'état du support (planéité, humidité, ...) sont identifiés et utilisés correctement.</p> <p>Les conditions requises pour exécuter le travail sont déterminées judicieusement.</p>
	<p>3.3.2 Déposer les anciens revêtements (manuellement, chimiquement et mécaniquement). Déposer si nécessaire les portes, les plinthes et accessoires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les moyens à mettre en œuvre pour la déposé des anciens revêtements et des accessoires - Identifier et choisir les produits, outils et outillages à mettre en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> - La technologie des outillages spécifiques - Les notices techniques des produits - La sécurité - L'hygiène - L'ergonomie 	<p>Tech TPM</p>	CM	<p>La procédure adéquate de dépôt de l'ancien revêtement, ainsi que de tous les éléments encombrant le chantier, est appliquée correctement.</p> <p>L'outillage et les produits nécessaires sont choisis et utilisés</p>

	divers.	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les pictogrammes et appliquer les règles s'y rapportant. 	<ul style="list-style-type: none"> -L'organisation du chantier -Le respect de l'environnement. -Les pictogrammes 			de manière appropriée.
3.3.3	Appliquer les couches d'accrochages ou autres : traitement d'isolation contre l'humidité, couche d'impression, d'imprégnation ou d'adhérence.	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les produits à mettre en œuvre. -S'assurer de leur mise en œuvre. -S'assurer de l'adéquation des différents produits. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les notices techniques -Les prescriptions des fabricants. -Le respect des règles de sécurité et d'hygiène, de l'environnement. -Les moyens de protection individuels et collectifs. 	CM Tech TPM		Le produit adéquat est sélectionné, et appliqué suivant les instructions du fabricant.
3.3.4	Réparer les supports anciens abîmés et préparer les supports neufs : ponçage, dépoussiérage, râgrage et égalisation. Egaliser jusqu'à l'obtention d'une surface plane. Poncer la surface.	<ul style="list-style-type: none"> -Vérifier le respect des réglementations en matière de sécurité, de protection individuelles et collectives relatives à la protection des travailleurs et au respect de l'environnement. -Identifier les produits à mettre en œuvre -S'assurer de leur mise en œuvre -Identifier les matériaux à mettre en œuvre -S'assurer de leur mise en œuvre -S'assurer de l'adéquation des produits entre eux 	<ul style="list-style-type: none"> -La déontologie du métier -La technologie du matériel spécifique -L'outillage spécifique aux opérations à exécuter. -Les notices techniques spécifiques -La sécurité -L'hygiène -Les moyens de protection collectifs et individuels -L'ergonomie -Les prescriptions du fabricant en matière de 	CM Tech TPM		<p>Les petites opérations de réparation telles que la remise d'un carrelage, le remplacement d'une planche d'un plancher, ... sont effectuées soigneusement suivant l'art du métier.</p> <p>Le ponçage est réalisé avec le matériel approprié.</p> <p>Le dépoussiérage est réalisé avec soin.</p> <p>Le mortier d'égalisation est préparé suivant les instructions du fabricant.</p> <p>Le produit d'égalisation est étendu à la spatule jusqu'à l'obtention d'une surface plane, horizontale et régulière</p>

		<ul style="list-style-type: none"> -Calculer les quantités nécessaires -Identifier et choisir les outillages adéquats -S'assurer de la mise en œuvre des produits selon les instructions du fabricant. 	préparation des produits spécifiques.			<p>en respectant les tolérances imposées ou d'usage.</p> <p>Les outils mécaniques de ponçage sont utilisés correctement et efficacement.</p>
3.4 Réaliser l'isolation.	3.4.1 Différencier les isolants thermiques et acoustiques pour sols.	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les isolants thermiques et acoustiques. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les notices techniques spécifiques -La connaissance des principaux matériaux isolants. 	Tech	CM	Avec tous les documents à l'appui, l'apprenant(e) identifie les isolants courants thermiques et phoniques, et décrit leurs caractéristiques.
3.5 Poser les revêtements.	3.5.1 Respecter les tolérances imposées par le cahier des charges et/ou la normalisation.	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les tolérances en adéquation avec le cahier des charges. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les notices techniques spécifiques -Le cahier des charges -Les tolérances spécifiques. 	Tech DT TPM	CM	Les tolérances sont identifiées et appliquées correctement.
	3.5.2 Dérouler, ajuster et découper les éléments d'application. Couper avec précision aux ciseaux ou au cutter.	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier, choisir les outils adéquats -S'assurer de la mise en œuvre des principaux types de revêtements -Respecter les tolérances prescrites -Identifier et utiliser les moyens de protection individuels. 	<ul style="list-style-type: none"> -Le respect des dimensions -Les notices technique de pose -Les outils spécifiques -La sécurité -Les moyens de protections individuels. 	Tech TPM	CM	Le revêtement est découpé soigneusement aux dimensions souhaitées en respectant les tolérances prescrites, en respectant le sens de pose.
	3.5.3 Mettre en œuvre les colles ou autres produits de fixation selon les	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les colles et produits de fixation -S'assurer de leur mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> -Les notices techniques spécifiques -La précision 		CM	Le revêtement est placé avec précision, en pose libre ou collé uniformément sur le sol,

	<p>recommandations des fabricants.</p> <p>Utiliser éventuellement des bandes adhésives double face.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Respecter les prescriptions techniques des fabricants -Identifier les principales techniques de pose -Identifier les types de revêtements -Respecter les règles en vigueur en matière de protection individuelle. 	<p>-Les prescriptions des fabricants</p> <p>-Les règles de sécurité et d'hygiène.</p>	Tech TPM		ou fixé correctement au moyen de bandes d'accrochage.
3.5.4	Utiliser avec dextérité les outils du poseur tels que spatules dentées, plâtres, outillage de coupe, traceur, rouleau	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les outils adéquats -Respecter les principales règles d'ergonomie. 	<p>-La technologie de l'outillage.</p> <p>-Le cours de TP.</p> <p>-L'ergonomie.</p>	Tech TPM	CM	L'outils approprié est bien identifié et utilisé correctement avec les gestes professionnels adéquats.
3.5.5	<p>Assurer des assemblages précis.</p> <p>Fraiser et souder les joints entre différents lés au moyen de l'outillage électrique ou à la main.</p> <p>Régler l'outillage électrique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les principaux types d'assemblage -Identifier les outils et machines à mettre en œuvre -Identifier, appliquer et respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et de protection individuelle. 	<p>-Les principales techniques d'assemblage</p> <p>-Les machines et leurs notices techniques spécifiques</p> <p>-La sécurité</p> <p>-Les moyens de protection individuels</p> <p>-L'ergonomie</p>	Tech TPM	CM	<p>L'assemblage est réalisé avec le plus grand soin suivant la procédure appropriée.</p> <p>Les machines utilisées sont réglées correctement.</p> <p>Le respect de la sécurité pour l'utilisation des machines électriques est assuré.</p>
3.5.6	Poser et ajuster les accessoires de finition tels que : plinthes, entre porte, arrêt de porte, nez de marche.	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les outils à mettre en œuvre -Identifier les accessoires de finition -S'assurer de leur mise en œuvre 	<p>-La technologie des outils</p> <p>-La connaissance des accessoires de finition.</p>	Tech TPM	CM	<p>L'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifie et place les accessoires couramment utilisés pour la finition ; • sélectionne et utilise

		<ul style="list-style-type: none"> -Respecter les prescriptions des fabricants. 				correctement les outils appropriés.
3.6 Remettre le chantier et le matériel en état.	3.6.1 Nettoyer et remettre son chantier en état. Enlever les décombres et les trier selon la réglementation de vigueur. Remettre le mobilier et les objets à fixer en place.	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les différents produits, les trier, les évacuer dans le respect des réglementations en vigueur concernant l'environnement. -Respecter les règles de déontologie du métier. 	<ul style="list-style-type: none"> -La déontologie -La sécurité -L'ergonomie -Les réglementations en matière d'environnement -Les moyens de protection individuels et collectifs 	TPM	CM	<p>La remise en ordre est réalisée soigneusement en veillant à l'intégrité du mobilier, des objets et du recouvrement posé.</p> <p>Les déchets et résidus sont traités et éliminés dans le respect des réglementations en vigueur en matière d'environnement.</p>
	3.6.2 Assurer la maintenance du matériel.	<ul style="list-style-type: none"> -Procéder aux entretiens prescrits par les fabricants -S'assurer de la fonctionnalité du matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> -La technologie de l'outillage -Les notices techniques spécifiques aux matériels et outillages -La sécurité -L'hygiène -Le respect de l'environnement. 			<p>L'outillage est soigneusement nettoyé aux moments prévus.</p> <p>La fonctionnalité de l'outillage est vérifiée.</p>

Fonction 4 : POSER DES REVETEMENTS MURAUX.

Remarque : cette fonction fait appel aux mêmes activités et compétences respectives de préparation et de remise en état du chantier présentées dans la fonction 2 : " Effectuer des travaux de peinture ".

On ne retiendra ici que les éléments spécifiques et donc complémentaires pour décrire la pose de revêtements muraux.

ACTIVITES DECrites DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES	BLOCS DE COURS	CLAS.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
4.1 Choisir et acquérir les matériaux et le matériel.	4.1.1 Identifier et différencier les produits de revêtement muraux tels que : textiles, vinyles, liège, papiers peints, papiers de fond, fibres, colles. Différencier : genre, type, disponibilité, en vente ou non dans le commerce, caractéristiques qualitatives, aspect, compatibilité et effets secondaires, ainsi que les matériaux résistant au feu et	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les principaux produits de revêtements muraux -S'assurer de leur mise en œuvre -Identifier les matériaux résistants au feu et inflammables. -S'assurer de leur mise en œuvre en adéquation avec la réglementation en vigueur. -Identifier les codes spécifiques aux revêtements muraux -S'assurer de leur adéquation entre eux. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les principales caractéristiques des matériaux de revêtements muraux -Les principales propriétés des produits de revêtement des murs -La sécurité -Le respect de l'environnement. 	CM Tech		<p>Avec toute la documentation appropriée, l'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • décrit les caractéristiques des matériaux et les propriétés des produits couramment utilisés pour les revêtements de murs.

	inflammables.					
4.2 Poser le revêtement.	<p>4.2.1 Identifier et appliquer la technique de pose adaptée au type de revêtement (au mur et au plafond).</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Les principales techniques de pose des revêtements -La connaissance des matériaux -Le cours de travaux pratiques. 	Tech TPM	CM	<p>L'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • décrit les techniques classiques de pose pour les différents types de revêtements ; • organise rationnellement le mode de pose en fonction des angles rentrants, et sortants, la présence des portes, cheminées, conduits et tuyauteries divers, interrupteurs et prises électriques, ...
	<p>4.2.2 Préparer la colle. Mélanger, conserver la colle conformément aux prescriptions.</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Identifier le type de colle à mettre en œuvre -S'assurer de leur mise en œuvre en adéquation avec les prescriptions du fabricant -Calculer les quantités nécessaires -Préparer la colle en fonction des prescriptions du fabricant. 	Tech TPM	CM	<p>Les instructions du fabricant sont respectées. Le mélange est homogène.</p>
	<p>4.2.3 Tracer l'aplomb et le niveau.</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Identifier et choisir les outils de traçage -Exécuter correctement les opérations de traçage. 	TPM	CM	<p>Les instruments appropriés sont utilisés correctement. Le tracé est précis.</p>

<p>4.2.4 Appliquer la méthode de travail relative à la technique de pose retenue.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Débiter, encoller et plier les lés sur la table et/ou encoller le sujetile. - Afficher les lés. - Araser les lés. - Maroufler à la brosse, au rouleau ou à la palette selon le revêtement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier la technique de pose à mettre en œuvre - Respecter et appliquer les instructions spécifiques au type de recouvrement. - Identifier les outils adéquats - Mesurer et découper les matériaux de manière précise. - Respecter le mode opératoire avec le souci du détail et la volonté du travail bien fait. 	<ul style="list-style-type: none"> - La connaissance des matériaux - Les instructions spécifiques des fabricants - Les instruments de mesure et de contrôle - La technologie des outils spécifiques - La déontologie - Le cours de travaux pratiques. 	Tech TPM	CM	<p>Les unités de matériaux sont mesurées et découpées avec précision.</p> <p>Les lés sont couverts de colle de manière égale et complète. Le temps d'imprégnation est respecté.</p> <p>Suivant le type de revêtement et les instructions du fabricant, les murs sont encollés de manière égale et complète, manuellement ou à l'encolleuse.</p> <p>Lors de l'exécution du travail, l'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • assure l'aplomb avec le fil à plomb ou le niveau d'eau ; • évite les bulles d'air et les rides ; • veille au raccord précis des motifs ; • assure des découpes nettes et précises • évite d'endommager et de faire des taches de colle sur le matériau de revêtement ou l'éventuel revêtement de sol ou mobilier en présence ; • maintient le rythme de travail en tenant compte d'un certain temps de détrempe.
--	--	---	-------------	----	---

	<p>4.2.5 Réaliser la décoration ou les finitions supplémentaires.</p> <p>Appliquer à l'aide de colle ou de petits clous les cordons de finition, les moulures de recouvrement ou de décoration et les ornements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Respecter le mode opératoire avec le souci du détail et la volonté du travail bien fait. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les principales techniques de finition -Les prescriptions techniques spécifiques. 	Tech TPM	CM	<p>La technique est respectée.</p> <p>La finition est soignée.</p>
--	---	---	---	-------------	----	--

Fonction 5 : EXECUTER DES TRAVAUX DE DECORATION ET DE RESTAURATION.

ACTIVITES DECrites DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES	BLOCS DE COURS	CLAS.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
5.1 Etablir un projet de décoration et/ou de rénovation partant d'une situation précise.						<i>Remarque : l'activité concernée de conception du projet ne sera pas exercée dans l'apprentissage de base du métier. Elle devrait faire l'objet d'une formation complémentaire spécifique.</i>
5.2 Appliquer les couches préparatoires sur support.	Voir les compétences, classement et indicateurs respectifs de la préparation des subjectiles en 2.2					
5.3 Appliquer les matières d'effets décoratifs.	5.3.1 Mettre en œuvre des techniques de traçage de filet	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les principales techniques de base du traçage de filet -S'assurer de leur mise en œuvre -Respecter le mode opératoire avec le souci du détail et la volonté du travail bien fait. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les principales techniques de base du traçage -Le cours de travaux pratiques. 	DT TPM Tech	CM	<p>L'apprenant(e) assure une qualité répondant aux critères qui lui sont imposés</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans la mise en œuvre de techniques de base de traçage et d'ornement pour, par exemple, imiter la coupe de pierres, de briques, de moulures, de filets de joints le long des

	<i>et de lettrage décoratif.</i>				CEF/ CEP	moulures, de frises, de galons ou de filets, pour délimiter des panneaux, ...
5.3.2	Mettre en œuvre des techniques des patines et vieillissement.	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les principales techniques de patine et de vieillissement -S'assurer de leur mise en œuvre. 	Les principales techniques de vieillissement	Tech TPM	CM	<ul style="list-style-type: none"> • dans la mise en œuvre de techniques de base de patine et de vieillissement à base de glacis traditionnel et/ou actuel permettant des effets décoratifs tels que épongé, strié, peigné, tamponné, ...
5.3.3	<i>Réaliser les poncifs et les pochoirs.</i>				CEF/ CEP	
5.3.4	<i>Appliquer des vernis ou émaux haute brillance.</i>				CEF/ CEP	
5.3.5	<i>Appliquer les techniques d'imitation des faux bois, marbre, bronze, pointe de diamant, vieil or, vieil argent, fer forgé, écaille, ivoire, pierre, nacre, faïencage, craquelure,...</i>				CEF/ CEP	
5.3.6	<i>Mettre en œuvre</i>				CEF/	

	<i>des techniques de coloration et de décoration des bois (techniques anciennes et actuelles).</i>				CEP	
	5.3.7 Appliquer les métaux en feuilles (or, argent, bronze,...).				CEF/ CEP	
5.4	Appliquer les matières pour la rénovation du patrimoine ancien.	5.4.1 Identifier les matières d'époque.			CEF/ CEP	
	5.4.2 Réaliser le gabarit (calibre) des moulures à restaurer.				CEF/ CEP	
	5.4.3 Maîtriser la préparation des matières primaires (lait de chaux classique ou colles végétales et animales, cires,...).				CEF/ CEP	
	5.4.4 Appliquer les matières telles que : lait de chaux, détrempe, imitation de marbre, peinture à la caséine, enduits stucs décoratifs comme "marmorino,				CEF/ CEP	

	<i>montovano, stuco vénitano, sgraffito".</i>					
5.5	Habiller des fenêtres avec tentures et voilages.	5.5.1 <i>Assortir les voilages et les tentures lors de l'établissement du projet définitif en fonction des tons, de la décoration et des styles retenus.</i>			CEF/ CEP	
		5.5.2 <i>Maîtriser les techniques de pose pour rails, cache-rails, stores,...</i>			CEF/ CEP	

Fonction 6 : POSER DES VITRAGES ET DES MIROIRS DECORATIFS.

Remarque : si une situation concrète se présente, l'apprenant(e) sera exercé à remplacer un vitrage simple placé au mastic de vitrier et/ou sur latte avec mastic élastomère. Le peintre n'interférera pas avec le métier de vitrier.

ACTIVITES DECrites DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES	BLOCS DE COURS	CLAS.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
6.1 Préparer le travail de pose.	<i>6.1.1 Choisir et utiliser les outils de démontage (couteau de démastiquage, pinces,...).</i>				CEF/ CEP	
	<i>6.1.2 Appliquer les tolérances et le jeu nécessaires en fonction de la grandeur des carreaux et des batées. Utiliser les instruments de mesurage.</i>				CEF/ CEP	
6.2 Commander les matériaux.	<i>6.2.1 Identifier le type de verre à remplacer.</i>				CEF/ CEP	
	<i>6.2.2 Faire découper aux dimensions relevées.</i>				CEF/ CEP	

	6.2.3 Choisir le type de mastic approprié.				CEF/ CEP	
	6.2.4 Choisir le type de fixation en fonction du travail à réaliser (vis, clous, colle,...).				CEF/ CEP	
6.3 Poser le vitrage.	6.3.1 Manipuler le verre avec les précautions d'usage (transport, stockage, emballage,...).				CEF/ CEP	
	6.3.2 Caler et le fixer soit au mastic, soit avec latte appliquée avec un élastomère, suivant les règles de l'art.				CEF/ CEP	
	6.3.3 Nettoyer le poste de travail, stocker les débris de verre dans les endroits prévus par la réglementation en vigueur.				CEF/ CEP	

Fonction 7 : ASSURER LA SECURITE ET L'HYGIENE AU TRAVAIL.

ACTIVITES DECrites DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES	BLOCS DE COURS	CLAS.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
						<p><i>Dans toutes les circonstances appropriées, l'apprenant(e) sera sensibilisé(e) de manière permanente aux règles de sécurité et d'hygiène auxquelles il doit veiller de façon à lui inculquer un esprit de prévention des risques d'accident et des risques pour la santé, pour lui-même et pour son entourage de travail.</i></p>

7.1	Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail.	7.1.1 Respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail.	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les pictogrammes et appliquer les règles s'y rapportant -Appliquer et respecter les consignes de sécurité -Identifier les moyens de protection individuels et collectifs. -Appliquer et respecter les législations particulières fixées par conventions paritaires. 	<ul style="list-style-type: none"> -Le RGPT -Le code du bien être au travail -Les pictogrammes -Les notices techniques des produits -Les moyens de protection individuels et collectifs -Les notices techniques des machines -Les arrêtés royaux et législations spécifiques au métier. 	Tech TPM	CM	<p>Par exemple et en collaboration avec la formation générale, il/elle</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifie les éléments présentant des risques professionnels individuels et collectifs (outillages et équipements, produits, tâches à risque et zones dangereuses) en se référant à la réglementation générale sur le travail et aux recommandations particulières en matière de protection et prévention au travail ;
		7.1.2 Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail et des risques pour la santé des personnes.	<ul style="list-style-type: none"> -Appliquer et respecter les règles de sécurité et d'hygiène -Identifier les moyens de protection des biens, des personnes, de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> -La protection des biens, des personnes et de l'environnement -Les règles de sécurité et d'hygiène. 	Tech TPM	CM	
		7.1.3 Identifier les situations potentiellement dangereuses.	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les situations dangereuses -Rendre compte des situations potentiellement dangereuses au coordinateur de chantier, au patron, à tout autre personne responsable. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les règles de sécurité et d'hygiène -Le code du bien être au travail -La législation 	TPM	CM	<ul style="list-style-type: none"> • identifie et interprète correctement les pictogrammes ;
		7.1.4 Prendre les précautions	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les moyens de protection individuel 	<ul style="list-style-type: none"> -Les moyens de protections individuels 		CM	<ul style="list-style-type: none"> • respecte le port des vêtements

<p>(vêtements, gants, chaussure de sécurité, protection de la tête, des yeux et des voies respiratoires) lors des opérations de préparation et traitement des subjectiles, lors de la manipulation ou du rangement de matières dangereuses (toxiques et inflammables).</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les pictogrammes et appliquer les règles s'y rapportant. -Respecter la législation en matière de protection individuelle. -Veiller au respect des prescriptions des fournisseurs de matières dangereuses ou toxiques. -Appliquer et respecter les législations particulières fixées par conventions paritaires. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les pictogrammes -Les notices techniques des matières dangereuses et toxiques. -Les arrêtés royaux et législations spécifiques au métier. 	TPM Tech	réglementaires appropriés au travail ;
--	--	--	-------------	--

		<p>7.1.5 Respecter la réglementation en ce qui concerne la sécurité incendie (permis de feu).</p> <ul style="list-style-type: none"> –Appliquer les règles élémentaires dans les limites de sa qualification –Localiser les systèmes de détection d'incendie –Localiser les sorties de secours –Repérer les moyens de première intervention –Identifier les pictogrammes et appliquer les règles s'y rapportant. 	<p>–Les règles élémentaires en matière de prévention d'incendie</p> <p>–Les pictogrammes</p>		CM	<ul style="list-style-type: none"> • applique les règles élémentaires en matière de prévention contre les dangers d'incendies et pratique correctement les gestes de première intervention ;
7.2 Utiliser le matériel et les équipements.	<p>7.2.1 Respecter les prescriptions réglementaires concernant l'utilisation de l'énergie électrique propres à la profession.</p> <ul style="list-style-type: none"> –Respecter les prescriptions réglementaires concernant l'utilisation de l'énergie électrique propres à la profession. –S'assurer de la fonctionnalité des outillages. 	<ul style="list-style-type: none"> –Respecter les prescriptions réglementaires concernant l'utilisation de l'énergie électrique propres à la profession. –S'assurer de la fonctionnalité des outillages. 	<p>–Les notices techniques spécifiques à l'électricité</p> <p>–La sécurité spécifique aux installations électriques</p> <p>–Les notices techniques des outillages.</p>	Tech TPM	CM	<ul style="list-style-type: none"> • applique en toute sécurité les prescriptions de la réglementation relative à l'utilisation de l'énergie électrique au sujet de l'éclairage, de la force motrice de l'outillage fixe et mobile, ... ;
	<p>7.2.2 Manipuler les outils tranchants et contondants, manuels et électromécaniques de manière appropriée , veiller à leur bon état de fonctionnalité.</p> <ul style="list-style-type: none"> –Identifier les outils –S'assurer de leur fonctionnalité –Utiliser les outils dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> –Identifier les outils –S'assurer de leur fonctionnalité –Utiliser les outils dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène 	<p>–La technologie des outils</p> <p>–Les notices techniques spécifiques aux outils électromécaniques</p> <p>–La règles de sécurité et d'hygiène.</p>	Tech TPM	CM	

	<p>7.2.3 Installer, stabiliser, démonter et entretenir le matériel pour le travail en hauteur suivant les recommandations du fabricant et les réglementations en vigueur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les éléments d'un échafaudage -Assembler et stabiliser les échafaudages -Appliquer et respecter la réglementation et les normes de sécurité, d'ergonomie en vigueur relative aux échelles et échafaudages pour murs et plafonds. 	<ul style="list-style-type: none"> -La législation spécifique -Les règles de sécurité et d'hygiène -Le RGPT -L'ergonomie -Les notices techniques spécifiques aux échelles et échafaudages. 	Tech TPM	CM	Voir les indicateurs de l'activité 2.1 : "Monter les échafaudages et les échelles."
	<p>7.2.4 Assurer la protection, la sécurité des personnes devant circuler dans l'environnement du chantier, des échafaudages, des échelles ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier et appliquer la législation spécifique à la protection des personnes sur chantier -Identifier les moyens de protection individuelle et collective -Appliquer et respecter les règles de protection individuelles et collectives. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les moyens de protection individuelles et collectifs -Les règles de sécurité et d'hygiène -L'organisation du chantier -Le code de bien être au travail -La législation spécifique à l'organisation du chantier. 	Tech TPM	CM	<ul style="list-style-type: none"> • sélectionne judicieusement les équipements de travail, les protections individuelles et collectives ;
	<p>7.2.5 Maintenir les locaux de chantier en état de propreté et d'hygiène.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Maintenir le chantier en bon état de fonctionnalité -Identifier les produits dangereux. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les règles de sécurité et d'hygiène -Le code du bien être au travail. 	TPM	CM	
7.3 Stocker et manipuler les produits du domaine professionnel.	<p>7.3.1 Identifier les produits dangereux, les manipuler et les utiliser avec les</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les pictogrammes et appliquer les règles s'y rapportant -Identifier les notices 	<ul style="list-style-type: none"> -Les pictogrammes -Les fiches techniques. 		CM	<ul style="list-style-type: none"> • identifie correctement les produits dangereux ; • les manipule suivant les

	<p>précautions d'usage dans le respect des réglementations en vigueur et des recommandations des fiches techniques associées.</p>	<p>techniques spécifiques et appliquer les prescriptions des fabricants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stocker les produits dangereux dans le respect des réglementations en vigueur. 		TPM		<p>recommandations des fiches techniques ;</p>
	<p>7.3.2 Stocker les produits dangereux toxiques et inflammables dans le respect des législations et des réglementations en vigueur et en assurer leur protection.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les pictogrammes et appliquer les règles s'y rapportant - Identifier les notices techniques spécifiques et appliquer les prescriptions des fabricants. - Stocker les produits dangereux dans le respect des réglementations en vigueur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les pictogrammes - Les fiches techniques 	TPM	CM	<ul style="list-style-type: none"> • stocke judicieusement des produits dangereux pour la santé et l'environnement dans le respect des législations, des réglementations en vigueur et des recommandations prescrites par les fabricants.
	<p>7.3.3 Respecter les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement relatives à l'utilisation de matières sous pression (pistolage).</p>					<p>Pour l'indicateur , voir la remarque en 2.5.</p>
7.4 Appliquer les règles d'ergonomie.	<p>7.4.1 Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les charges pondéreuses - Appliquer les règles d'ergonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> -L'ergonomie. 	TPM	CM	<p>En collaboration avec la formation générale, (cours d'éducation physique par exemple), l'apprenant(e)</p>

	(physiologique et matérielle) manuellement et avec des engins simples.					<ul style="list-style-type: none"> choisit les positions ergonomiques adéquates pour les différentes opérations de travail et pour manipuler des charges pondéreuses ;
	7.4.2 Adopter en fonction des circonstances des positions ergonomiques appropriées.	-Appliquer les règles d'ergonomie.	-L'ergonomie	TPM	CM	
7.5 Trier et évacuer les déchets et les résidus.	7.5.1 Trier et stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	-Identifier, trier et stocker les déchets dans le respect des législations spécifiques et des réglementations en vigueur. -Appliquer et respecter les recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	-La protection de l'environnement -Les législations spécifiques.	TPM Tech	CM	<ul style="list-style-type: none"> identifie, lit et interprète les législations et réglementations en vigueur en matière d'environnement ; trie et stocke les déchets, avec soin, dans le respect des législations et réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.
	7.5.2 Evacuer les déchets en utilisant les moyens appropriés dans le respect des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.				CEP	

